



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (fin)

1. M. BLACKMAN (Barbade) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, au cours des neuf derniers mois, notre Organisation mondiale a eu la chance exceptionnelle de bénéficier de votre compétence pour présider les travaux de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, de la huitième et de la neuvième session extraordinaire et, aujourd'hui, de la dixième session extraordinaire consacrée au désarmement. Vous avez su mériter la confiance qui vous a été témoignée, ainsi que l'a attesté la façon remarquable dont vous avez dirigé ces travaux. C'est la raison pour laquelle nous sommes persuadés que, sous votre conduite, la présente session extraordinaire pourra réaliser des progrès dans cette question épineuse du désarmement.

2. Le fait que la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale ait été convoquée sur l'initiative des pays non alignés, auteurs de tant de propositions fécondes, constitue un pas en avant sur la voie du désarmement. En effet, il n'y a pas si longtemps, des voix empreintes de chauvinisme se sont élevées pour dire que la question du désarmement était si ésotérique qu'elle échappait à la compétence d'humbles mortels qui n'habitent pas ces pays que l'on nomme grandes puissances :

3. Il ne fait aucun doute que le déclenchement d'hostilités nucléaires provoquerait un bouleversement écologique si important dans les pays qui ne prennent pas part à ces activités démentielles qu'il pourrait anéantir un grand nombre de vies humaines et, peut-être, réduire à néant leurs moyens de subsistance. C'est le droit d'hommes et de femmes innocents à travers le monde, qui vivent avec la menace d'être réduits en cendres, menace suspendue au-dessus de leurs têtes telle une épée de Damoclès, que de vouloir tout faire pour échapper à un tel sort.

4. On a parlé à maintes reprises au cours de ce débat du gaspillage énorme de ressources consacrées aux armements. Ma délégation estime que cette monstrueuse folie devrait être signalée sans relâche afin que l'opinion publique se mobilise pour obliger les intérêts acquis de la course aux armements à mettre un terme à cette ruée démentielle comme celle de la harde de porcs des Gadaréniens vers l'abîme du désastre.

5. La Barbade estime scandaleux que le monde détourne 400 milliards de dollars à des fins militaires. Environ 6 p. 100 de la production mondiale totale de biens et services sont détournés à des fins militaires. Bien que les stocks d'armes nationales ne soient pas divulgués, il est possible d'évaluer plus ou moins correctement l'ampleur des arsenaux de certains pays.

6. Les chiffres fournis par l'Institut international de Stockholm de recherche sur la paix internationale (SIPRI) montrent que le nombre d'ogives de missile des deux puissances nucléaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique, est passé de 3 700 en 1970 à près de 12 000 en 1976. Leur puissance d'explosion conjuguée équivaldrait à 1,3 million de bombes du type Hiroshima. Les armes nucléaires dites tactiques sont quatre fois plus nombreuses que les ogives nucléaires stratégiques, et leur puissance d'explosion équivaut à environ 700 millions de tonnes de TNT, soit la puissance de 50 000 bombes de type Hiroshima.

7. Si les aspects quantitatifs de la course aux armements défient l'imagination, l'aspect qualitatif de cette course est encore plus déconcertant. En dépit de l'accord signé entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armes stratégiques, on continue de fabriquer des armes encore plus sophistiquées. Bien que des plafonds aient été fixés, par exemple, pour le nombre de sites de missile antibalistique, des programmes sont en cours pour accroître la puissance de destruction des systèmes de missile antibalistique.

8. Un visiteur hypothétique d'une autre partie de l'univers pourrait conclure que tous les besoins fondamentaux de l'homme sont déjà satisfaits lorsqu'on décide de consacrer des sommes astronomiques aux armements. Notre visiteur interplanétaire serait horrifié d'apprendre qu'il existe des légions d'illettrés et de semi-illettrés et de découvrir qu'il y a dans le monde entier pratiquement autant de soldats que d'enseignants.

9. Notre visiteur interplanétaire constaterait, avec tristesse, certainement, que l'Organisation mondiale de la santé a travaillé d'arrache-pied pour recueillir 83 millions de dollars en 10 ans afin d'éliminer la variole; alors que cette somme ne suffirait même pas pour acheter un seul bombardier stratégique, et il serait malade d'apprendre que plus d'un milliard de personnes dans 66 pays en développement vivent dans des régions où le paludisme est endémique. Notre visiteur interplanétaire rejetterait également la sagesse conventionnelle des hautes sphères intellectuelles selon laquelle la thèse de Thomas Hobbes sur la nature de l'homme est dépourvue d'historicité, car il pourrait constater de visu

que la vie de la plupart des habitants du monde est difficile, brutale et courte, car ils sont aux prises avec la malnutrition, l'eau non potable et les logements insalubres.

10. Lorsqu'on compare l'appétit démesuré d'armements aux privations dont souffre la majorité des habitants du monde, il devient évident qu'il y a un lien logique entre le désarmement et le développement. L'emploi erroné et colossal de ressources qu'entraînent les dépenses militaires vient exacerber les souffrances que connaissent ceux qui sont démunis.

11. Si l'on discute du problème du désarmement par rapport au développement, les pays en développement devraient entendre un avertissement. S'il est vrai que la position du monde en développement semble incontestable, à savoir qu'une façon plus constructive d'utiliser les ressources mondiales serait de produire du beurre plutôt que des canons, pour reprendre la formule éculée des économistes, les voix qui aujourd'hui s'élèvent pour désavouer le lien évident qui existe entre le désarmement et la solution des problèmes du développement se feront entendre en faveur de cette proposition. Il convient à ce stade que les pays en développement fassent preuve de la plus grande circonspection, de peur que par quelque artifice de sémantique, le lien entre le désarmement et le développement soit interprété comme signifiant que l'assistance au développement soit renvoyée aux calendes grecques en attendant que le désarmement général et complet soit réalisé et que l'on perde un temps précieux dans un cercle vicieux d'explications et de réfutations.

12. Il n'y a pas si longtemps, à cette même tribune, d'aucuns faisaient la fine bouche devant la proposition tendant à créer un nouvel ordre économique international. Mais, reconnaissant peu après que certains intérêts à court terme pourraient être servis en faisant leurs arguments avancés en faveur de la restructuration de l'économie mondiale, ils se sont joints bientôt, par opportunisme, au chœur des nations qui demandaient l'établissement d'un nouvel ordre économique international, mais ils ont cherché à donner un sens totalement différent à certaines des propositions en vue de retarder ou d'entraver leur réalisation.

13. Les pays en développement ne sauraient tomber dans ce genre de piège subjectif comme celui d'Alice au pays des merveilles, où les mêmes formules verbales ont des myriades de sens suivant l'orateur et où le fond du problème du développement disparaît à jamais dans un flot de paroles.

14. Aucune de mes remarques ne doit être interprétée comme signifiant que le problème du désarmement se prête à des solutions faciles. En vérité, il n'en est pas du tout ainsi. En cherchant à examiner le problème de l'accroissement de la militarisation du monde, on nous propose d'utiliser une double méthode d'approche. Cette analyse conduit la Barbade à postuler l'existence d'une dynamique du problème interne et externe. Le sens que ma délégation accorde aux mots "dynamique externe de la militarisation mondiale" pourra contribuer à clarifier ce problème.

M. Rossides (Chypre), vice-président, prend la présidence.

15. La dynamique externe provient du système ou du principe organisateur qui met en mouvement les relations dialectiques entre les pays et qui s'exprime dans une constellation de problèmes tels que l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme et le racisme. L'impérialisme découle d'une notion anachronique de sphères d'influence et, du point de vue historique, cela a provoqué dans le monde un grand nombre de guerres. Cette notion se manifeste dans une sorte d'égoïsme national qui pousse les pays à se considérer comme des centres de gravité avec d'autres pays satellites tournant sur orbite autour d'eux. Les impérialismes en conflit constituent aujourd'hui une cause profonde de la militarisation mondiale.

16. En Afrique australe, où les régimes minoritaires racistes foulent aux pieds les droits des majorités noires, la course aux armements s'accélère au fur et à mesure que les combattants de la liberté estiment nécessaire de se défendre contre les tyrannies barbares, qui sont aidées et encouragées par des pays impérialistes d'où proviennent des armes au mépris des résolutions des Nations Unies.

17. A Chypre, une invasion a eu lieu et une partie de ce pays a été en fait annexée, alors que Belize demeure dans les limbes du colonialisme en raison de l'intransigeance du pays voisin, le Guatemala, qui agite ses sabres et menace d'intervenir si le peuple de Belize se voit accorder le droit à l'autodétermination.

18. Au Timor oriental, les grandes puissances, profitant de la faiblesse des petites puissances, se livrent à des activités de pillage identiques, et ce au mépris flagrant de tous les principes de la morale internationale.

19. On comprendra donc que la dynamique externe de la militarisation mondiale a son origine dans l'exploitation territoriale, le pillage des ressources des petits pays et la mythologie de la supériorité raciale.

20. La dynamique interne de la militarisation mondiale provient de l'établissement de complexes autonomes de fabrication d'armes dont la raison d'être est une soif insatiable de profits énormes. Cette exploitation à outrance du commerce et de la fabrication d'armements constitue une fin en soi du fait qu'une élite dans les pays producteurs d'armes utilise tous les moyens à sa disposition pour se renforcer et même étendre ses tentacules au-delà des frontières nationales afin de collaborer avec d'autres élites, l'objectif étant de se maintenir en place ou de jouer simplement le rôle d'acheteurs.

21. La Barbade espère que la dixième session extraordinaire permettra de progresser vers l'élaboration de solutions aux dynamiques tant externe qu'interne qui poussent le monde vers une militarisation accrue.

22. Des mesures ont déjà été prises, bien que limitées, pour faire face à certains des problèmes; il convient d'accorder une priorité absolue à l'élimination de toutes les armes nucléaires et la Barbade, par conséquent, appuie tous les efforts visant à faire cesser la prolifération nucléaire; mais cet appui n'exclut pas notre ferme con-

viction que la technique nucléaire doit être universellement accessible pour être utilisée à des fins pacifiques et que des garanties suffisantes doivent être établies pour qu'elle ne soit pas utilisée pour la fabrication de nouvelles armes nucléaires.

23. Il convient également de dire sans ambages que l'opposition de la Barbade à la prolifération d'armes nucléaires n'implique pas qu'elle soutient la thèse erronée selon laquelle plus il y aura d'Etats possédant la capacité nucléaire plus grande sera la menace de guerre. La prolifération nucléaire ne constitue pas *ipso facto* un *casus belli*, mais sera déterminée par la question de savoir si les puissances nucléaires respectent les principes contenus dans la Charte des Nations Unies à l'égard de l'égalité souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans les affaires d'autres Etats et d'un ferme engagement de rechercher la paix.

24. Le Gouvernement de la Barbade applaudit à toutes les initiatives prises pour juguler la dissémination des armes nucléaires, et c'est ainsi que la Barbade a signé le Traité de Tlatelolco¹ qui fait de l'Amérique latine une zone exempte d'armes nucléaires.

25. Mais ce concept de zone exempte d'armes nucléaires, dans quelque région que ce soit, bien qu'il soit fort louable, ne saurait remplacer le désarmement général et complet. De par sa nature, il représente un acte de foi et la preuve que certains dirigeants ont la volonté de se lancer dans la tâche ardue visant à enrayer la prolifération cancéreuse des armes nucléaires, aussi bien verticalement qu'horizontalement. Les efforts de ces hommes d'Etat, cependant, ne serviraient à rien si les puissances nucléaires décidaient de déclencher une guerre l'une contre l'autre.

26. Certains cyniques prétendent que cet appel au désarmement général et complet est utopique et qu'il vise à créer des conditions paradisiaques sur la terre. Ils disent que la guerre est une partie intégrante de la condition humaine au même titre que la maladie ou la mort.

27. Le fait qu'il y a un élément de la nature humaine qui existe *sub specie aeternitatis* et qui pousse les hommes, bon gré mal gré, à leur propre destruction, est une perspective injustement pessimiste. En revanche, l'histoire des hommes révèle un leitmotiv ininterrompu de la *dramatis personae* qui a occupé la scène de la vie à toutes les époques et qui est de préserver la vie. Des méthodes de violence ont souvent été utilisées, de façon paradoxale, pour atteindre ce but, mais, en fin de compte, la justification empirique concluante de cette conviction est le fait qu'il y a davantage d'être humains vivant sur la planète Terre qu'à aucun autre moment de l'histoire de l'humanité, en dépit de siècles de guerre.

28. Il convient de souligner la nature fallacieuse de l'argument, selon lequel l'homme est la proie d'un déterminisme dû à un vice de la nature humaine et qu'il est en fait, une victime passive et impuissante qui ne peut qu'accepter de façon fataliste sa fin prédestinée. Cette façon de penser n'a fait que paralyser les hommes

de bonne volonté et a ralenti le processus qui mène au désarmement.

29. La Barbade croit que l'homme, en tant qu'agent moral, peut exercer sa volonté sur les événements et, ainsi, les modifier de façon significative. Nous disons avec le philosophe grec Protagoras, un des premiers tenants de la possibilité pour l'homme de tendre vers la perfection : "L'homme est la mesure de toutes choses, de celles qui sont pour démontrer qu'elles sont, et de celles qui ne sont pas pour démontrer qu'elles ne sont pas." C'est, par conséquent, un impératif catégorique pour tous les Etats que d'œuvrer pour désarmer le monde sans retard.

30. Lorsque nous abordons la question de rendre le désarmement opérationnel, la question préalable de la sécurité se pose toujours à nous parce qu'il est permis de se demander — et on ne manque jamais de le faire : Comment peut-on s'attendre que les hommes déposent les armes si on ne garantit pas leur sécurité ?

31. La sécurité internationale ne peut être atteinte que si les Etats sont prêts à mener leurs affaires d'une façon qui soit compatible avec des normes de conduite civilisées. Le *locus classicus* de principes qui, s'il était suivi honnêtement et appliqué de bonne foi, pourrait permettre d'instaurer la sécurité internationale, est la Charte des Nations Unies.

32. Trop souvent, on emploie deux poids deux mesures lorsqu'il s'agit de la Charte. Nous devons nous écarter de la position selon laquelle les dispositions de la Charte sont jugées dignes d'être appliquées uniquement dans les relations de certains pays avec d'autres qu'ils s'estiment contraints de traiter de façon civilisée pour des raisons qui n'ont rien à voir avec les principes de la Charte elle-même.

33. Un premier pas sur la voie de la sécurité internationale pourra être accompli si les Etats décident de prendre au sérieux les résolutions de l'Organisation des Nations Unies en assurant leur application. Cette session extraordinaire nous donne l'occasion de faire ce premier pas dans le domaine du désarmement.

34. La Barbade réaffirme à nouveau son attachement à la cause du désarmement général et complet. Nous croyons que priorité doit être donnée à tout ce qui est susceptible de diminuer la menace de guerre en réduisant les énormes stocks d'armes nucléaires. C'est pourquoi nous demandons à toutes les puissances nucléaires de se réunir sans retard et d'élaborer un programme tendant au démantèlement progressif de leurs arsenaux, de façon compatible avec leur sécurité et, en fin de compte, à la suppression de toutes les armes nucléaires.

35. Pour y parvenir, il faut une opinion publique éclairée qui puisse discipliner les intérêts acquis dans la production d'armes. Nous demandons par conséquent aux gouvernements d'informer leurs populations sur les problèmes concernant le désarmement, dans les écoles, dans les églises, et partout où des hommes et des femmes se réunissent.

36. Le programme d'action pour l'élimination de toutes les armes devra comprendre une étude incluant la

¹Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283).

démilitarisation de l'économie mondiale tout en perturbant au minimum les emplois et les niveaux de vie.

37. Ce qui a été dit des armements nucléaires s'applique également, dans la mesure du possible, aux armes classiques. Notre objectif ultime doit être un monde exempt d'armes. C'est seulement lorsque les instruments qui sont le reflet de la pathologie de la violence — laquelle s'oppose au développement des hommes — seront totalement détruits que nous pourrons, comme l'a dit Frantz Fanon, ce Caraïbéen qui fait autorité en matière d'effets délébitants de la violence, que nous pourrons "produire un sorte de personne unique en son genre dans l'histoire de l'homme".

38. M. URQUIÁ (El Salvador) [*interprétation de l'espagnol*] : L'Organisation des Nations Unies, comme celle qui l'a précédée, la Société des Nations, doit son existence aux horreurs d'une des deux guerres mondiales. Les deux organisations ont été créées en vue de renforcer la paix et d'éviter de nouvelles conflagrations. L'organisme de Genève s'est montré incapable d'y parvenir. Il dépend maintenant des Membres des Nations Unies, si nombreux et si divers, et en particulier des Membres les plus forts, que notre Organisation ne connaisse pas le même échec.

39. Le désarmement est nécessaire mais il ne se fera que lentement. De fait, il est depuis longtemps — plus d'un siècle et demi — un sujet de discussions internationales. Rappelons-nous ce fait curieux de l'histoire diplomatique que, déjà en 1816, la Grande-Bretagne et la Russie ont envisagé sans succès la possibilité de réduire simultanément leurs forces armées. Et rappelons-nous également qu'au cours des Conférences de la paix de La Haye, en 1899 et en 1907, il s'agissait aussi du désarmement, mais aussi sans succès.

40. A l'époque, le problème n'était pas aussi complexe qu'aujourd'hui. Il est devenu beaucoup plus grave étant donné l'augmentation considérable du nombre des Etats indépendants et surtout l'existence de divers moyens de destruction massive, spécialement avec l'apparition et le perfectionnement des armes nucléaires et des missiles guidés, sans parler des nouveaux types également perfectionnés d'armes traditionnelles.

41. Bien que nous soyons à une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement — grâce d'ailleurs à une heureuse initiative de ce que l'on appelle aujourd'hui les pays non alignés — il est certain que la question ne pourra être résolue qu'au bout de longues années, si tant est qu'elle le soit jamais.

42. Notre mission, en tant que représentants de nos pays, ne peut consister qu'à examiner les résultats des travaux et des efforts faits à ce jour en matière de désarmement, à exprimer, au nom de nos gouvernements, des points de vue généraux ou plus ou moins concrets, pour les porter à la connaissance de tous, et à indiquer quelques orientations à prendre pour l'avenir. Ces renseignements devront à leur tour être transmis pour examen à d'autres organes ou à l'Assemblée générale elle-même, jusqu'au moment où sera convoquée la Conférence mondiale du désarmement, déjà

prévue, et qui se tiendra sous les auspices des Nations Unies.

43. D'innombrables propositions, initiatives, projets et recommandations émanant non seulement de gouvernements et d'entités internationales, mais aussi d'institutions non gouvernementales de diverses catégories, témoignent de l'intérêt et de l'urgence que revêt le problème du désarmement, de la solution duquel dépendront la paix, la tranquillité et l'existence même des peuples.

44. Les pays de notre hémisphère ont toujours fait preuve d'un esprit pacifiste, favorable au désarmement, ainsi que l'attestent plusieurs exemples que je vais citer.

45. Lorsque s'est réunie au Brésil, en 1947, la Conférence interaméricaine pour le maintien de la paix et de la sécurité du continent, dont devait naître le Traité interaméricain d'assistance mutuelle² ou Traité de Rio de Janeiro, cette conférence a déclaré, dans sa résolution XI, que ni les dispositions ni les obligations du Traité

"ne doivent être interprétées dans un sens justifiant les armements excessifs, ni ne peuvent être invoquées comme raison pour la création ou le maintien d'armements ou de forces armées, au-delà de ceux nécessaires pour la défense commune, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité".

46. En 1967, les pays d'Amérique latine ont donné au reste du monde un exemple salutaire avec le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, ou Traité de Tlatelolco, ainsi nommé parce que c'est en ce lieu de la capitale mexicaine qu'il a été ouvert à la signature des Etats et parce que c'est au Mexique que l'on doit la conclusion de cet instrument; c'est pourquoi également ce pays a été choisi pour être le siège de l'organisme créé par le Traité.

47. Une autre contribution positive de l'Amérique latine est la Déclaration d'Ayacucho, signée à Lima le 9 décembre 1974, par laquelle huit pays d'Amérique latine se sont engagés à créer les conditions permettant de limiter efficacement les armements et de mettre un terme à leur acquisition à des fins de guerres offensives.

48. A cela, il faut ajouter que, d'après les renseignements que nous a donnés dans son discours le Ministre des affaires étrangères du Venezuela [*2^e séance*], le Président de son pays s'est adressé aux autres signataires de la Déclaration d'Ayacucho en leur demandant d'envisager la possibilité, pour tous les pays d'Amérique latine, d'arriver à une entente en matière d'armes classiques.

49. L'idée du Président du Venezuela était que cette étude pourrait se faire ici même, à New York; mais peu de ministres des affaires étrangères des pays latino-américains sont venus à la présente session de l'Assemblée. Cependant, le 21 juin, aura lieu à Washington l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, et cette occasion sera peut être mise à profit par le Venezuela pour procéder aux consultations qui s'impo-

²Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 21 n° 324, p. 92.

sent et pour demander même, peut-être, au dernier moment, l'inscription de la question à l'ordre du jour de l'Assemblée, à titre de question importante et urgente.

50. Des activités analogues se déroulent dans d'autres régions, ce qui est très important. Ce qui s'est déjà fait et ce qui doit se faire dans diverses régions se reflétera incontestablement dans les travaux de l'Organisation mondiale en matière de désarmement.

51. Malgré tout, les résultats obtenus à ce jour sont maigres et, si l'on ne peut nier leur importance, surtout en ce qui concerne certains accords conclus entre les deux superpuissances sur les questions nucléaires, il est certain que la crainte d'une hécatombe générale demeure et s'aggrave et que nous ne voyons pas luire à l'horizon assombri du monde la possibilité de changements favorables.

52. Les discours prononcés dans ce débat par les représentants des deux superpuissances et des autres Etats dotés d'un potentiel militaire important ont été peu encourageants.

53. Au lieu de ralentir ou au moins de s'arrêter à un certain palier, la course aux armements ne fait qu'augmenter de manière alarmante.

54. Les foyers de tension en différentes parties du globe restent des bouillons de culture pour de nouvelles guerres limitées ou ont déjà donné naissance à ces guerres. Ces situations risquent de déboucher sur un affrontement grave entre pays puissants parce que, en fait, certains d'entre eux ne sont pas étrangers à ce qui se passe et ne peuvent pas l'être. Les problèmes, aujourd'hui, ne se rapportent pas à des lieux ou des régions déterminés; ils passent les frontières parce qu'ils mettent en cause d'une façon ou d'une autre les intérêts de tous les peuples.

55. Nombreux sont ceux qui pensent, aux Nations Unies et ailleurs, que, sans le pouvoir dissuasif des armes nucléaires — en d'autres termes, sans l'existence de ces armes —, la troisième guerre mondiale aurait déjà éclaté.

56. Les divergences idéologiques et les intérêts qui opposent l'Ouest et l'Est sont tels que l'équilibre entre les superpuissances ne se maintient de manière relativement stable que parce qu'aucune de ces puissances ne veut s'exposer aux conséquences catastrophiques d'un combat nucléaire. On ne parle plus d'équilibre de puissance, on parle maintenant d'"équilibre de la terreur".

57. D'autre part, le développement et le perfectionnement des armes classiques a suivi le progrès en matière d'armes nucléaires et c'est là un facteur de déstabilisation du *statu quo*, de l'équilibre entre les superpuissances.

58. En d'autres termes, si un jour les arsenaux d'armes nucléaires étaient complètement détruits et si ces armes n'étaient plus fabriquées en aucun point du globe, le danger d'affrontement n'aurait pas disparu pour autant, avec ses conséquences incalculables et sûrement désastreuses. Mais ces conséquences toucheraient avant tout les protagonistes de la lutte. Les résultats, graves et lamentables, seraient moins angoissants pour bien des peuples et moins préjudiciables pour leur économie.

59. De même que bien d'autres délégations, nous pensons que la détente est nécessaire pour créer et maintenir un climat propice aux négociations sur le désarmement.

60. A notre avis, le désarmement doit être général et complet uniquement dans le cas des armes nucléaires et des autres moyens de destruction massive. Pour le désarmement classique, nous penchons pour une limitation équilibrée des armements.

61. Nous établissons cette distinction parce qu'il nous semble — et nous souhaitons ne pas nous tromper — que le désarmement nucléaire et le désarmement dans le domaine des autres moyens de destruction massive sont faisables et parce que nous sommes convaincus que l'humanité tout entière en tirerait des avantages considérables. Il n'en va pas de même pour un désarmement général et complet visant les armes classiques. En l'occurrence, ce qui est nécessaire et réalisable, ce n'est pas l'élimination totale des armements dans tous les Etats — ce qui paraîtrait utopique, du moins dans la situation actuelle du monde — mais bien un désarmement limité, à des niveaux qui rendraient difficile, pour ne pas dire impossible, le recours aux armes pour régler des conflits ou à d'autres fins internationales, sauf, bien entendu, en cas de légitime défense et dans le cas de la coopération militaire que pourrait solliciter le Conseil de sécurité ou un organisme régional dans l'exercice de leurs fonctions touchant le maintien de la paix.

62. Si l'Organisation des Nations Unies agit avec sérieux dans le désir sincère d'instaurer dans le monde un ordre de justice et de respect entre les différents peuples, elle doit, en dehors de l'élimination totale et définitive de la production, du stockage et de l'utilisation des armes nucléaires et des autres moyens de destruction massive, rechercher le moyen de réduire ou d'éliminer les possibilités de guerre en limitant de manière générale et équilibrée les armes classiques à des niveaux raisonnables et convenables, compte tenu des besoins de chaque pays pour sa survie en tant qu'entité indépendante et souveraine et pour la protection de ses institutions et la coexistence pacifique de ses habitants.

63. Il s'agit de la sécurité qui, selon le droit international et le droit interne de tout Etat, est la condition essentielle de son existence. D'ailleurs, la sécurité n'est pas seulement fondée sur le droit international et sur le droit interne pris théoriquement; en ce qui concerne le premier, elle est également fondée sur des textes positifs dont il découle, tels que la Charte des Nations Unies et les instruments constitutifs des organismes régionaux comme l'Organisation des Etats américains.

64. Sans disposer de moyens suffisants pour défendre sa sécurité interne et externe, aucun Etat ne saurait subsister; et d'ailleurs aucun régime de gouvernement ne serait concevable. A cet égard, le Président de la République française a été catégorique dans son allocution; il s'est exprimé en ces termes: "Aucun Etat..., qu'il soit faible ou puissant, qu'il soit riche ou démuné, n'est disposé à abandonner la responsabilité de sa sécurité élémentaire." [3^e séance, par. 29.]

65. Le contrôle international est un élément indispensable de tout système de désarmement. Sans ce contrôle,

les engagements n'auraient aucune valeur et nous n'aurions nullement avancé.

66. Quant aux négociations, nous sommes également partisans d'établir une distinction entre celles qui visent le désarmement en matière d'armes nucléaires et des autres moyens de destruction massive, et celles qui visent les autres armes.

67. Dans le premier cas, les négociations devraient avoir lieu dans le cadre d'un organisme créé par l'Assemblée générale et composé des pays membres du Conseil de sécurité, des pays disposant de ressources humaines et matérielles suffisantes pour fabriquer des armes nucléaires et d'autres Etats importants du point de vue militaire. Il ne nous paraît pas indiqué de faire participer tous les Etats aux négociations sur des questions éminemment techniques telles que la cessation des essais nucléaires, de la production et du stockage des armes nucléaires, la destruction des arsenaux, le démantèlement d'installations, etc. L'organisme dont nous parlons remplacerait la Conférence du Comité du désarmement, de Genève, dont la composition et les méthodes ne sont pas satisfaisantes aux yeux de certains gouvernements.

68. Tous les Etats membres de cet organisme devront redoubler d'efforts pour parvenir à des accords positifs et concrets menant au but tant souhaité du désarmement nucléaire — du désarmement général et complet dans ce domaine : général, car les accords en la matière devront, en fin de compte, prendre la forme de traités et de conventions obligatoires, sans exception, pour tout Etat possédant ces armements en réalité ou en puissance et pour tous les autres Etats; complet, du point de vue qualitatif et quantitatif, en ce sens que les traités ou conventions en cause devraient viser l'élimination totale et définitive de chacune des catégories d'armes nucléaires existantes ou susceptibles d'être mises au point, ou perfectionnées, ou fabriquées ultérieurement. On peut en dire autant des autres moyens de destruction massive.

69. En ce qui concerne la limitation équilibrée des armements de type normal, que certains préfèrent qualifier de conventionnels, traditionnels ou classiques, étant donné que tous les Etats possèdent, plus ou moins, des armes de cette catégorie, les négociations pourraient se dérouler au sein d'un organisme élargi où les diverses tendances et régions devraient être représentées d'une manière satisfaisante, en plus des Etats les plus puissants, c'est-à-dire ceux qui participent à l'organe négociateur en matière nucléaire.

70. On a maintes fois cité ici les dépenses astronomiques de la course aux armements. En 1969, la somme totale des dépenses militaires de tous les Etats du monde s'est élevée à 180 milliards de dollars. Neuf ans après, en 1977, cette somme atteint plus du double : 400 milliards de dollars par an. Près d'un million de dollars par minute ! Plus la course aux armements s'accélère, plus les millions dépensés augmentent.

71. Ce gaspillage de ressources dans une course effrénée et apparemment absurde s'explique par la suspension et la méfiance qui, à notre époque, caractérisent les relations des hommes et des peuples entre eux. C'est là

une conséquence de la terreur que suscitent les menaces réelles ou imaginaires d'actes d'agression ou d'attaques pouvant être perpétrés, à l'échelle internationale, contre l'ordre public et la stabilité des gouvernements. Il s'agit là d'un cercle vicieux qui ne disparaîtra que si l'on arrive à mettre sur pied un système de sécurité collective réellement efficace dans ses méthodes et ses garanties. Voilà la gageure qui se pose aux Nations Unies en matière de désarmement.

72. Les dépenses pourraient évidemment se réduire, petit à petit, si l'on décidait d'arrêter la course aux armements et de mettre en pratique les plans de désarmement.

73. Les économies ainsi réalisées pourraient servir, si le désarmement passait vraiment dans les faits, à faire face à d'autres nécessités et, dans le cas de pays les plus favorisés, économiquement parlant, ces économies pourraient être utilisées pour augmenter la coopération en faveur des pays en développement.

74. Une des caractéristiques du désarmement est qu'il va de pair avec le développement économique et social. Au fur et à mesure que l'on avancera sur la voie du désarmement, on disposera de ressources plus nombreuses qui pourront être canalisées au bénéfice du développement lui-même, surtout celui des pays qui en ont le besoin le plus pressant et qui sont les plus nombreux dans le monde.

75. Les idées que j'exprime ici reflètent, d'une manière générale, la position de mon pays en ce qui concerne le désarmement. Sur la base de ces idées, ma délégation est prête à voter en faveur, et même à parrainer, les projets de déclaration ou de résolution qui feront l'objet d'un examen au cours de cette session de l'Assemblée générale dans la mesure où ils lui paraîtront acceptables.

76. Bien que les moyens d'information se montrent d'une manière générale sceptiques sur les résultats possibles de cette session de l'Assemblée générale, les habitants de bien des régions du monde nourrissent l'espoir qu'elle va contribuer à des résultats positifs pour la consolidation de la paix. Cela nous oblige tout particulièrement à déployer tous les efforts pour que nos travaux portent le plus de fruits possibles et pour que, plus tard — mais le plus tôt sera le mieux — ils puissent prendre la forme d'accords qui atténueront et feront cesser la crainte et l'angoisse que suscite la perspective d'une guerre nucléaire.

77. Le travail qui s'effectue ici pendant plusieurs semaines, de même que celui que l'Assemblée générale a réalisé dans ses sessions ordinaires et celui qu'elle réalisera au cours de prochaines sessions extraordinaires auxquelles certains orateurs ont fait allusion, de même que le travail qui s'effectue au sein de la Conférence du Comité du désarmement et celui accompli d'une manière si efficace par le Comité préparatoire de la session extraordinaire, sous l'intelligente direction de M. Ortiz de Rozas, de l'Argentine, ainsi que celui, tout aussi important et utile de bien d'autres organismes plus ou moins liés à l'Organisation et institutions non gouvernementales intéressées également dans la solution de problèmes d'une telle portée, pour l'avenir de

l'humanité, tous ces travaux donc constitueront un ensemble de renseignements qu'il conviendra de présenter à la conférence mondiale du désarmement déjà mentionnée.

78. Avec un pessimisme non dissimulé, Hans. J. Morgenthau a dit un jour que les hommes ne se battent pas parce qu'ils ont des armes, mais qu'ils ont des armes parce qu'ils les jugent nécessaires pour se battre. Si cela était vrai, nos efforts seraient totalement dénués de sens.

79. Sans en arriver jusqu'à l'*homo homini lupus* du philosophe ni, à l'opposé, sans parler comme le roi David qui, dans un de ses psaumes, chantait que l'homme venait juste après l'ange, il est certain que la bonté, la loyauté et la miséricorde n'ont jamais brillé dans la nature humaine.

80. Mais nous ne sommes ni ne voulons être pessimistes. Au-dessus des ambitions et des rivalités des hommes et des peuples, plane l'instinct de conservation de l'individu et de l'espèce. Si l'intelligence ne répond pas à l'appel de la sagesse, peut-être cet instinct pourrait-il sauver du désastre les générations présentes et futures.

81. Si nous y parvenons un jour — et c'est notre vœu le plus cher à tous —, le désarmement deviendra le facteur déterminant de deux choses également importantes : l'éloignement du spectre de la guerre et une impulsion vigoureuse au développement économique et social dans tous les domaines.

82. M. MONTIEL ARGÜELLO (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : C'est avec enthousiasme que le Gouvernement de Nicaragua a accueilli la résolution 31/189B que l'Assemblée générale avait adoptée, au cours de sa trente et unième session, consistant à convoquer une session extraordinaire consacrée au désarmement, car elle estime que la course aux armements représente, chaque jour un peu plus, le danger le plus grave pour la paix et la sécurité mondiales et qu'elle menace l'existence même de toute vie sur notre planète tout en absorbant une quantité inimaginable de ressources humaines et matérielles qui pourraient être mieux utilisées à promouvoir le progrès socio-économique des peuples.

83. Le Nicaragua suit une politique internationale de strict respect des principes de la Charte des Nations Unies, en particulier ceux de la non-intervention, du non-usage de la force et de la solution des conflits internationaux par des moyens pacifiques. Le Nicaragua a préféré utiliser les ressources dont il dispose pour réaliser le bonheur de ses habitants plutôt que de les gaspiller dans des armements, et cela malgré le fait qu'en de nombreuses occasions, il ait fait l'objet de mouvements subversifs animés et appuyés de l'étranger. Nous pensons avec confiance que l'amour de la paix et les convictions démocratiques profondes du peuple du Nicaragua réussiront à remporter la victoire contre la subversion et le terrorisme sans qu'il soit nécessaire d'augmenter les dépenses militaires.

84. C'est pleins d'espoir et d'impatience que nous sommes venus assister à l'Assemblée, mûs par le désir de coopérer avec les autres délégations à la recherche de solutions qui, grâce à un consensus général, détermineront les mesures de sécurité qui permettront à l'humanité de jouir des bienfaits d'un désarmement général et complet. Nous savons qu'on ne pourra en une seule fois parvenir à un règlement total et définitif mais nous espérons réaliser certains progrès. Nous estimons qu'il serait vain de prétendre fixer des objectifs partiels, trop précis, avec des délais prévus, qui pourraient être décourageants au cas où les circonstances ne permettraient pas de les atteindre. L'important est de créer la volonté politique d'atteindre l'objectif final.

85. Le problème auquel nous avons à faire face n'est pas nouveau, mais, en fait, jusqu'à maintenant, peu de problèmes ont été réglés. On n'est parvenu qu'à des mesures partielles portant sur certains types d'armes ou certaines zones géographiques déterminées. C'est avec un orgueil légitime, en tant que Latino-Américain, que je puis citer le Traité de Tlatelolco qui interdit les armes nucléaires en Amérique latine. Il a été conclu pour garantir une absence totale d'armes nucléaires dans cette partie du monde et l'interdiction de la prolifération de ces armes, donnant ainsi au monde un exemple de volonté et d'action communes. J'ai également plaisir à citer les entretiens sur la limitation des armes stratégiques entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques socialistes soviétiques, en espérant qu'ils déboucheront sur des accords positifs.

86. Le désarmement et le développement constituent les problèmes les plus urgents auxquels est confronté le monde contemporain. Il existe entre eux une interdépendance que le paragraphe 5 de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement signale en disant :

“Le succès des activités internationales de développement dépendra en grande partie de l'amélioration de l'ensemble de la situation internationale; il dépendra en particulier des progrès concrets qui auront été accomplis dans la voie du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.”
[Voir résolution 2626 (XXV).]

87. Au stade actuel des discussions nous avons déjà eu l'occasion d'entendre un grand nombre de délégations, des déclarations desquelles se dégage un consensus de principe sur l'intérêt et la nécessité du désarmement. Les divergences principales ont porté sur l'accent à mettre sur tel ou tel type d'armes, sur la responsabilité de la course aux armements, sur les mesures à prendre pour l'enrayer et la faire reculer et sur l'existence d'un rapport entre le désarmement et le développement.

88. De l'avis de mon gouvernement, le désarmement nucléaire et le désarmement touchant d'autres armes de destruction massive méritent une priorité particulière. En effet, ce genre d'armes présente un danger extraordinaire qui pourrait déclencher un conflit aux proportions incalculables par suite d'un accident, d'une erreur de calcul ou d'une défaillance des communications. La

convention sur les armes bactériologiques et toxiques³ et la convention sur les techniques de modification de l'environnement à des fins militaires⁴ constituent des mesures de nature partielle qui ouvriront la voie à des mesures plus larges et plus générales. Lorsque je parle de priorité particulière, je ne veux pas dire exclusivité, car la course aux armements existait avant qu'il y eut des armes nucléaires et il est d'autres domaines très importants qu'il convient de ne pas ignorer.

89. Nous croyons que le problème du désarmement doit se situer dans une juste perspective et, dans l'état actuel des relations internationales, il ne peut se fonder que sur le contrôle pratique exercé par une organisation internationale. S'il en était autrement, chaque Etat nourrirait la crainte justifiée de voir diminuer sa capacité militaire, sans pour autant avoir l'assurance que les autres Etats auraient agi de même.

90. D'autre part, la tension existante dans le domaine des relations internationales et la présence de différends et de conflits ne constituent pas l'atmosphère propice à l'adoption de mesures de désarmement par les Etats. La course aux armements est à la fois l'effet et la cause de la tension internationale. Il faut s'employer par tous les moyens possibles à entamer ou activer des négociations qui mènent à des accords constructifs ou faire en sorte que les Etats s'abstiennent de prendre des mesures contribuant à aggraver les situations ou les conflits. Notamment, notre Organisation, qui comme but suprême prône le maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit continuer à intensifier ses activités dans ce domaine primordial.

91. Je me souviens d'avoir déclaré il y a quelques années devant l'Assemblée générale qu'il ne faut jamais oublier que la véritable paix ne consiste pas seulement en l'absence de violence, qu'elle doit être fondée sur la justice, non seulement pour les habitants de l'Etat concerné, mais également pour les Etats dans le cadre de la communauté internationale. S'il est vrai que la paix intérieure ne peut pas être réalisée tant que subsistent les injustices sociales, la paix internationale ne pourra pas exister tant qu'il y aura des différences irritantes entre les Etats surdéveloppés et les Etats dont la population se débat dans la misère, la maladie et l'ignorance et qui sont privés d'une part équitable des biens et des ressources naturelles. Il y a là un autre domaine dans lequel notre Organisation doit également intensifier les activités qu'elle réalise.

92. Il faut, également, encourager le respect de l'un des principes fondamentaux de notre Organisation, celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats. La non-observation de ce principe qui s'est accentuée récemment, favorise la course aux armements, aussi bien dans les pays intervenants que dans ceux où l'on intervient ou qui ont peur que l'on inter-

vienne. Il faut également abandonner l'emploi du problème du désarmement comme moyen de propagande en essayant d'imputer la responsabilité de la course aux armements aux pays dont les idéologies sont différentes. Tout cela en fait revient à détourner l'attention des vrais problèmes dont la solution est rendue encore plus difficile.

93. Je crois avoir énuméré les principales exigences que mon gouvernement considère comme indispensables si nous voulons que le désarmement général et complet, que nous souhaitons ardemment, devienne une réalité. Si nous n'établissons pas un contrôle international efficace, si la tension continue dans les relations internationales, si l'on ne règle pas les conflits et les différends, si l'injustice dans l'ordre économique subsiste, si l'on continue d'être indifférent aux interventions, si l'on persiste à se servir du désarmement comme moyen de propagande, rien ne pourra empêcher que se poursuive la course aux armements, et tous les efforts que nous déploierons seront vains.

94. Voilà pourquoi nous croyons que le problème du désarmement ne devrait pas être envisagé de façon isolée, mais en liaison avec les autres problèmes que j'ai énoncés. Il est certain que la tâche sera difficile mais c'est avec résolution qu'il nous faut l'affronter; ainsi, nous aurons réalisé une œuvre méritoire dont toute l'humanité bénéficiera.

95. M. PIZA-ESCALANTE (Costa Rica) [*interprétation de l'espagnol*] : Le Costa Rica participe à cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale un mois à peine après avoir procédé, dans le respect le plus rigoureux des règles du jeu démocratique, à un changement de gouvernement. Ce changement ne se limite d'ailleurs pas aux gens occupant les postes gouvernementaux; il est plus profond et fixe l'orientation du pays vers le bien commun; il touche les idées, les objectifs et, surtout, les méthodes d'action qui présideront à la marche en avant du pays tant que tel sera le vœu du peuple.

96. Il est donc raisonnable qu'on se demande, dans le cadre comme au dehors de notre Organisation mondiale, quelles seront les conséquences de ce changement dans notre politique extérieure, tant en ce qui concerne la question précise du désarmement qu'en ce qui concerne les autres problèmes essentiels d'ordre international qui trouvent aux Nations Unies leur expression la plus globale. Aussi est-il normal qu'ayant l'honneur de représenter mon pays et son président dans cette instance universelle, j'essaie de répondre, ne serait-ce qu'en ligne générale, à cette attente.

97. Comme on le sait, je représente une nation et un peuple particuliers qui, par delà leurs limites naturelles et leurs divergences idéologiques et politiques internes, sont parvenus à un haut degré de stabilité, de paix, de liberté et de justice, éléments inaltérables au cours des changements de gouvernement occasionnels. Je représente une nation et un peuple particuliers, qui ont réussi à faire progresser un système véritablement démocratique auquel les citoyens et les partis de tous bords participent librement, dans le respect mutuel le plus grand, se fondant sur la conviction commune que

³Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 2826 (XXVI), annexe].

⁴Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles (résolution 31/72, annexe).

seul le peuple souverain a le droit de choisir ses dirigeants et de décider de son destin. Je représente une nation et un peuple particuliers, qui ont acquis un rythme de développement économique et social ferme et équilibré, qui dépasse de beaucoup leurs apparentes possibilités, sur la base de l'utilisation rationnelle de leurs ressources pour l'accroissement de la production et, surtout, l'amélioration constante de l'enseignement, de la santé, de la sécurité et de la justice sociale, dans le cadre d'un système de légalité effective et de respect profond des libertés et des droits de l'homme universellement reconnus. Ces efforts se reflètent, entre autres, dans le fait que les dépenses gouvernementales pour l'enseignement représentent 34 p. 100 de leur montant, celles de la santé et de la sécurité sociale, 30 p. 100, tandis que le développement social en général représente plus de 50 p. 100 du budget.

98. Je représente une nation et un peuple particuliers, qui, depuis 30 ans, ont décidé de confier leur sécurité interne au régime constitutionnel et leur défense extérieure à l'ordre et à la solidarité internationaux, éliminant totalement leurs forces militaires, d'ailleurs déjà fort minces, par une interdiction constitutionnelle catégorique, et en maintenant simplement une garde civile réduite pour la protection des citoyens. Cette garde civile représente moins d'un agent de police pour 1 000 habitants — ce qui est d'ailleurs peut-être trop peu — dont le coût total, y compris les hommes, les équipements et le matériel, pour un pays de près de 2 millions et demi d'habitants, représente moins de 1 p. 100 du budget, soit moins de 1,5 p. 1000 du produit national et moins de 2 dollars des Etats-Unis par an et par personne. Que l'on compare cette situation à celle qui règne dans de nombreuses parties du monde sous-développé, où les dépenses militaires sont jusqu'à six fois supérieures à celles consacrées aux services publics.

99. Si les chiffres ont un sens, qu'on me permette de les compléter en disant que le Costa Rica consacre plus de 40 fois plus à l'enseignement, plus de 35 fois plus à la santé et plus de 60 fois plus au développement social en général qu'aux dépenses consacrées à la force publique — c'est-à-dire aux forces de l'ordre et à la sécurité car, à proprement parler, les dépenses militaires ne représentent rien.

100. Si j'ai jugé utile de signaler ces faits concernant mon pays, ce n'est pas pour lasser l'Assemblée par des considérations de vanité, mais parce que, ce faisant, je voulais prouver que les grands principes de notre politique internationale, inspirés des mêmes principes qui ont amené ces réalisations, ne sont l'apanage d'aucun parti au pouvoir, mais sont le résultat mûri et réfléchi d'une tradition et d'une conscience nationales, qui font inéluctablement partie de notre manière d'être. Certains représentants ici présents ou certains représentants de leur gouvernement, ont assisté à la prise du pouvoir de notre président, M. Rodrigo Carazo, le 8 mai dernier, et ont pu se rendre compte par eux-mêmes de cette réalité tangible qu'est un pays désarmé, véritablement désarmé, qui travaille à la paix et se repose à la fin du jour la conscience tranquille.

101. En ce sens, le changement de gouvernement — et c'est ce gouvernement que je représente devant l'Assemblée —, pour profond et décisif qu'il soit dans les idées, dans les méthodes, dans les priorités et dans les nuances de notre action sur le plan intérieur comme sur le plan international, n'affaiblirait en rien notre ferme attachement aux grandes valeurs de notre tradition de paix, de liberté, de dignité et de justice, à l'intérieur comme sur le plan international.

102. Nous poursuivrons donc et renforcerons notre attachement profond aux grands principes du droit international et continuerons d'avoir foi en l'Organisation mondiale et, sur un plan plus régional, en l'Organisation des Etats américains et en la communauté centraméricaine. Nous poursuivrons et renforcerons notre lutte pour que les thèses caduques de la souveraineté nationale illimitée, nées d'autres circonstances historiques, cèdent enfin le pas à une juridiction internationale réelle, représentée par les Nations Unies en général et, plus particulièrement, par la Cour internationale de Justice et autres organes analogues. Nous poursuivrons et renforcerons notre lutte pour que, parallèlement au respect de l'égalité juridique des Etats, au pluralisme et à la détente, à l'autodétermination des peuples et à la non-ingérence réciproque dans les affaires intérieures des Etats, s'ouvre la voie sûre et solide de la solidarité internationale, du respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine, de la réalité de la souveraineté populaire, laquelle ne trouve son expression que dans le libre exercice de la démocratie représentative, et que se manifeste la nécessité institutionnelle d'une action efficace collective internationale qui garantisse la paix et la sécurité entre les Etats ainsi que le respect des droits de l'homme à l'intérieur des Etats.

103. En ce sens, nous ne relâcherons pas nos efforts, des efforts que notre pays poursuit depuis des années, avec des hauts et des bas, en vue du respect et de l'application effective des conventions relatives aux droits de l'homme, en vue de la création de cours internationales de justice spécialisées et ayant juridiction obligatoire en ces domaines, dans la ligne de celle de Strasbourg, en vue de reconnaître l'homme comme sujet direct du droit international, ayant accès à la juridiction de ce droit, seule manière de garantir la défense efficace de ses droits fondamentaux, en vue de créer un haut commissariat ou une autorité similaire pour les droits de l'homme à l'échelle mondiale. De même, nous continuerons de lutter tenacement, sur notre continent, pour que soit mise en œuvre immédiatement la Déclaration interaméricaine et que commence sous peu à fonctionner la Cour régionale des droits de l'homme. A ce propos, le président Carazo, dans son discours inaugural, a réitéré officiellement l'offre de notre pays d'abriter le siège permanent de cette cour, comme ce fut le cas de la Cour centraméricaine de justice, le premier tribunal international de l'histoire.

104. Vu sous ces aspects, le changement que nous préconisons se reflétera mieux dans la décision et la combativité plus grandes que nous mettrons dans nos thèses de principe et dans la participation directe que nous prendrons et que nous demandons dans les

organismes et programmes internationaux au service de ces principes.

105. Pour le reste, le changement se traduira principalement par l'importance que nous attacherons à l'indépendance de notre politique extérieure, sans alignement, sans idées préconçues, sans fluctuations de circonstance d'aucune sorte, sans préjudice, bien sûr, de la solidarité particulière qui nous unit aux communautés auxquelles nous appartenons naturellement, à savoir le groupe latino-américain, le groupe ibéro-américain, l'hémisphère occidental, le monde occidental et l'ensemble des nations pauvres de la terre. Il se traduira par l'accent que nous mettrons sur la défense de nos ressources légitimes, de nos droits souverains sur terre, sur mer ou dans l'air, en réclamant des autres le respect que nous témoignons nous-mêmes aux droits légitimes et souverains de toutes les nations.

106. Le fait même que cette réunion ait été convoquée et les déclarations qui y ont été faites font apparaître une coïncidence frappante sur six points fondamentaux : premièrement, le désarmement constitue le problème crucial du monde actuel au point que la survie même de l'humanité dépendra de l'arrêt de la course aux armements et du désarmement total réalisé dans les plus brefs délais; deuxièmement, tous les peuples civilisés veulent — et tous les gouvernements disent qu'ils veulent — ce désarmement total; troisièmement, malgré toutes sortes de belles paroles et de bonnes intentions, et les nombreux pactes et déclarations qui se sont succédé, surtout depuis la deuxième guerre mondiale, la course aux armements a atteint un niveau exceptionnel à tel point que les arsenaux nucléaires existants suffiraient à détruire quatre fois l'humanité actuelle et que les deux grandes puissances nucléaires, à elles seules, ont quadruplé leurs armements, depuis que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXI), annexe*] est entrée en vigueur, c'est-à-dire en moins de 10 ans; quatrièmement, alors que les deux tiers de l'humanité manquent de ce qui est indispensable à la vie, et qu'un tiers lutte dans la misère la plus noire, le monde consacre aux armements près de 400 milliards de dollars chaque année : plus que ce que les pays en développement consacrent pour la santé et l'éducation et 14 fois plus que toutes les formes d'aide qu'ils reçoivent des pays développés; cinquièmement, en dépit de cette situation effroyable, et sans nier le risque plus grand des armements nucléaires, ce sont les pays pauvres qui sont à la tête de l'escalade en matière d'armement classique, à tel point que leurs dépenses militaires absorbent plus de 60 p. 100 de leur budget et que ces dépenses militaires dépassent plus de six fois celles de tous les autres services publics; enfin, sixièmement, il semble y avoir accord sur le fait que le problème du désarmement ne doit pas être résolu exclusivement entre les puissances intéressées car il affecte l'humanité tout entière, si bien que ce sont elle et l'Organisation qui la représente qui doivent s'approprier ce sujet.

107. Je vous invite très respectueusement à réfléchir sur la série de contradictions que renferme le résumé schématique que je viens de faire et principalement sur la gravité des réserves et des réticences bien souvent

cachées et parfois visibles dans les déclarations de bonnes intentions.

108. Nous sommes précisément ici pour parler de ces choses et pour envisager au moins la possibilité de solutions concrètes et viables. C'est peu, mais c'est suffisant : nous croyons à la valeur de la parole comme moteur, lent mais sûr, de l'histoire. C'est avec des paroles que nous avons construit et construisons les Nations Unies; c'est avec des paroles que nous forgeons le droit international.

109. Cependant, la parole ne vaut que lorsqu'elle renforce l'esprit et qu'elle conduit à l'action, or elle ne le peut qu'en étant sincère, généreuse et efficace : sincère, parce qu'elle s'alimente de bonnes intentions; généreuse, parce qu'elle offre plus qu'elle ne peut espérer recevoir; efficace, parce qu'elle conduit à une action adéquate et efficace.

110. Un dicton le rappelle : "La parole du sage est le reflet de son cœur"; selon un autre : "Le chemin de l'enfer est pavé de bonnes intentions". Si nous voulons que les milliers de paroles qui ont été prononcées pendant cette conférence et les millions d'autres qui ont été dépensées avant sur le thème du désarmement et de la paix servent de moteur pour ce monde meilleur que nous voulons léguer à nos descendants, soyons vraiment sincères et généreux et parvenons vraiment à des mesures concrètes et efficaces.

111. Je n'ignore pas que le problème du désarmement est difficile et complexe, même sous l'angle simplement théorique, mais davantage sous celui de ses implications pratiques.

112. En ce qui concerne le désarmement nucléaire, nous devons reconnaître qu'il ne serait pas possible, dans la situation actuelle du monde, de le réaliser sous la forme immédiate et complète que réclament les impatients et que, même si cela était possible, tant qu'il n'y aura pas à son service un contrôle international efficace et d'autres mesures complémentaires, telles que la reconnaissance d'une juridiction véritable et la création d'une véritable force exécutive internationale, il demeurera utopique et pourra même constituer une arme à double tranchant, voire devenir un danger à son tour. En effet, si les arsenaux nucléaires disparaissaient comme par enchantement, la technique pour les reconstituer subsisterait, si bien qu'une dénucléarisation pure et simple, pourrait dissiper la crainte d'une hécatombe, crainte qui, à l'heure actuelle, est la seule garantie, fragile d'ailleurs, de la paix mondiale.

113. Nous devons reconnaître aussi qu'il est impossible de parvenir à un désarmement classique total, tant que l'ordre international ne sera pas en mesure de garantir aux Etats leur sécurité extérieure et leur tranquillité intérieure. Il faut admettre aussi que la chose se complique lorsque nous pensons, d'une part, au droit légitime des peuples à résister à l'oppression et même à recourir à la violence quand les institutions ne leur permettent pas d'imposer leur volonté, et, d'autre part, au fait illégitime mais inévitable que les oppresseurs ont toujours répondu par la force à toute menace à leur puissance. A qui, sinon à une autorité internationale, in-

vestie même du droit de se tromper, pourrions-nous confier le pouvoir de juger et trancher les cas limites ou limitrophes qui sont les plus fréquents?

114. Nous devons reconnaître en outre qu'on a beaucoup manqué de sincérité, de générosité et d'efficacité dans la manière d'aborder le problème pour en rechercher la solution.

115. Il n'y a pas de sincérité lorsqu'on offre le désarmement et la paix, qu'on exalte l'Organisation des Nations Unies et que l'on invoque la majesté du droit international comme des rideaux de fumée pour dissimuler des exemples manifestes d'aggression, de pénétration ou de domination, que ce soit pour des motifs politiques, économiques, idéologiques ou simplement par vanité, ce dont les exemples foisonnent.

116. Il n'y a pas de sincérité lorsque l'on parle de sécurité interne ou internationale ou lorsque l'on invoque les grands principes comme celui de la non-intervention pour mieux dissimuler la répression de la liberté et des droits des citoyens, quelle que soit la justification politique ou idéologique dont on se sert.

117. Il n'y a pas de sincérité lorsque l'on fait référence aux droits et principes catégoriques à seule fin de sanctionner les régimes qui ne partagent pas nos thèses ou qui ne servent pas nos objectifs, tandis qu'on les classe soigneusement lorsqu'il s'agit de les appliquer à ceux qui sont de notre bord.

118. C'est là que nous semble résider un problème fondamental de convenance et de bonne foi qui a même contaminé certaines résolutions de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, simplement parce que les résolutions, pour la simple raison qui n'en est pas une, sont dues à des majorités mécaniques de circonstance. Nous devons réclamer sincérité, objectivité et impartialité de la part des Etats Membres ou non membres de notre Organisation, mais nous devons nous les imposer également à nous-mêmes qui formons sa volonté. Ceux qui sont de notre côté du point de vue politique ou idéologique ne sont pas tous bons, ni toujours bons; ceux d'en face ne sont pas tous mauvais ni toujours mauvais.

119. Il n'y a pas de générosité lorsqu'on formule de belles déclarations de principe, des promesses retentissantes et des offres de négociations mais en les assortissant de réserves, de réticences de toutes sortes, tout en demandant aux autres de s'engager les premiers, de se soumettre les premiers, de désarmer les premiers. Le désarmement, comme tous les problèmes de l'humanité, est avant tout une question de volonté politique, de générosité et de bonne foi.

120. Dans tout cela, la responsabilité essentielle incombe — pas exclusivement cependant — aux puissances nucléaires, et surtout aux deux plus grandes.

121. Il serait injuste de méconnaître le fait que ces grandes puissances ont également le mérite d'être parvenues à un équilibre qui, bien que reposant sur des critères négatifs tels que la méfiance mutuelle et la crainte, n'en a pas moins éloigné le danger "subjectif" d'une guerre nucléaire.

122. Cependant, ces mêmes critères négatifs sont responsables de l'état d'angoisse dans lequel est maintenu l'humanité et de la stimulation de la course aux armements, du zèle avec lequel d'autres Etats cherchent à entrer dans le club atomique, et deviennent ainsi des obstacles insurmontables à l'affirmation de la paix par élimination du danger objectif d'une catastrophe universelle.

123. M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, dans une partie essentielle de sa déclaration, a dit : "... les Etats-Unis n'auront pas recours aux armes nucléaires, sauf en état de légitime défense — c'est-à-dire en cas d'attaque véritable nucléaire ou classique lancée contre les Etats-Unis, contre nos territoires ou nos forces armées..." [2^e séance, par. 65.]

124. Pour sa part, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, a déclaré : "... jamais l'Union soviétique n'emploiera d'armes nucléaires contre les Etats qui renoncent à la fabrication et à l'acquisition des ces armes et n'en n'ont pas sur leur territoire." [5^e séance, par. 84.]

125. En bref, parlant au nom des deux Etats les plus puissants du monde, ils se sont, tous deux, associés pour nous dire d'une voix différente qu'ils ne renonceraient pas à leurs arsenaux nucléaires : l'un, se réservant ce droit en cas de légitime défense, mais celle-ci étant interprétée d'une façon tellement large qu'elle est pratiquement annulée, l'autre, contre une autre puissance nucléaire, comme si celle-ci était la seule puissance, et non l'humanité tout entière, qui pourrait souffrir des conséquences d'un tel acte.

126. Nous aurions souhaité qu'ils nous disent tous deux, pour répondre à l'immense préoccupation de l'Assemblée, qu'ils s'engageaient solennellement à renoncer purement et simplement à la guerre nucléaire et à la course aux armements, une fois pour toutes, avant même que soient créés les instruments nécessaires pour le désarmement total, sous un contrôle international efficace.

127. Nous savons que cette réponse est aujourd'hui impossible. Mais nous continuerons toujours de demander ce qui peut être offert : une renonciation absolue et inconditionnelle à la guerre nucléaire, sauf dans le cas de légitime défense prouvée et suivie d'une rapide intervention des Nations Unies. Mais cela, certes, dans le cas de légitime défense, doit être soumis au principe juridique de la proportionnalité des moyens employés, à savoir l'engagement de ne pas recourir aux arsenaux nucléaires, sauf en cas de légitime défense contre une attaque nucléaire.

M. Mojsov (Yougoslavie) reprend la présidence.

128. Il n'est pas exagéré non plus de demander aux puissances nucléaires de respecter les engagements internationaux qu'elles ont déjà contractés, comme le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, lequel, malheureusement, s'est montré inadéquat, et de leur demander qu'elle mettent un terme, une fois pour toutes, en vertu de ces engagements, à la course aux armes nucléaires et aux armes de destruction massive, notamment si l'on tient compte du fait qu'elles

n'utiliseront jamais celles qu'elles possèdent déjà. Car si l'on utilisait un quart de ces armes, il ne resterait personne sur terre pour utiliser les trois quarts restants.

129. Néanmoins, rien n'a été fait pour réduire la fabrication et la dissémination des armes classiques qui enregistrent l'augmentation la plus forte dans la course aux armements. On a dit que les armes classiques représentent 80 p. 100 des dépenses militaires et que la consommation des pays en développement, à cet égard, est énorme et s'accroît chaque jour davantage, dans une sorte de compétition qui serait ridicule si elle n'était pas si tragique, quand nous savons que, sur le plan international, ces pays en développement ont été les protagonistes d'une centaine de guerres qui, durant les 30 ans écoulés depuis la seconde guerre mondiale, ont causé plus de morts que cette dernière, et lorsque nous voyons que, sur le plan interne, le monde offre le sombre tableau de régimes militaires despotes où la répression et la violation des droits de l'homme les plus élémentaires vont de pair avec la pauvreté, la maladie et l'ignorance.

130. Si la consommation d'armes classiques est justifiée pour des raisons de sécurité, interne et internationale, il faudrait au moins qu'elle soit limitée au strict nécessaire. A cet égard, les nations productrices d'armements, notamment les pays développés, ont une responsabilité primordiale, mais non exclusive. Nous estimons que c'est là un des domaines fondamentaux où il est urgent et nécessaire que les Nations Unies interviennent activement.

131. Enfin, l'énorme disproportion que nous avons signalée entre les dépenses mondiales consacrées à la course aux armements et les dépenses militaires en général et ce que l'on consacre au développement économique et social, surtout des pays pauvres, nous oblige à insister sur la nécessité de commencer à diminuer ces dépenses et à consacrer une partie importante des économies réalisées à réduire ce qui constitue, à nos yeux, la cause la plus importante de la tension internationale à l'heure actuelle, à savoir l'écart entre pays développés et pays sous-développés, que nous appelons pays "en développement", car cet euphémisme nous permet de peindre en rose la triste réalité de leur misère.

132. Nous estimons qu'une partie de ces économies pourrait servir au développement, mais non toutes, car nous croyons que, parallèle à l'assistance au développement, il serait fort juste et dans l'intérêt de la paix de consacrer une autre partie importante de ces économies pour récompenser les pays qui acceptent de se désarmer, se désarment effectivement et permettent ainsi aux autres de suivre leur exemple.

133. C'est en ce sens que nous voulons faire une proposition concrète qui compléterait celle qu'a déjà adoptée l'Assemblée générale, demandant aux Etats de réduire d'au moins 10 p. 100 leurs dépenses militaires et de constituer un fonds, grâce aux économies ainsi réalisées, dont une partie serait consacrée à l'aide au développement et l'autre servirait à récompenser les nations qui réduiraient leurs dépenses militaires d'au moins 1,5 p. 100 de leur budget et d'au moins 0,5 p. 100

de leur produit national actuel, quel que soit leur niveau de développement.

134. Le Costa Rica fait ces propositions concrètes d'action immédiate pour contribuer au désarmement et surtout pour se donner en exemple, c'est-à-dire montrer qu'il est possible, sans compromettre sa dignité et son indépendance, de le réaliser et même de faire plus.

135. Nous savons que ces propositions n'élimineraient pas le danger qui pèse sur le genre humain, mais nous estimons qu'elles constitueraient un grand pas vers le désarmement, qu'elles contribueraient sensiblement à créer une atmosphère internationale susceptible d'apaiser les craintes et la méfiance et qu'elles traduiraient notre bonne foi et notre volonté d'accomplir de plus grands progrès dans l'avenir.

136. Cela dépend de bien des choses évidemment, mais surtout de la sincérité et de la générosité avec lesquelles nous sommes prêts à créer une juridiction internationale efficace et à lui donner les moyens juridiques, humains et matériels nécessaires pour qu'elle assure et garantisse la paix, avec toutes ses conséquences. Cela dépend aussi de notre aptitude à rendre le désarmement efficace.

137. Monsieur le Président, qu'il me soit permis, avant de terminer, de vous féliciter de votre élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale. Le fait que vous dirigiez nos débats non seulement traduit la reconnaissance de vos efforts et de ceux de votre pays et d'autres pays, efforts qui, grâce à l'acceptation enthousiaste de tous, ont permis la convocation de cette très importante session sur le désarmement, mais permet également d'assurer le succès de cette session, que nous commençons déjà à entrevoir.

138. Je voudrais adresser mes félicitations ainsi que celles de mon pays au Secrétaire général, dont les efforts inlassables pour le désarmement, la paix et la sécurité internationales sont trop connus pour que je m'y attarde.

139. Qu'il me soit également permis d'exprimer ma gratitude devant l'honneur que constitue pour nous la présence ici de la première dame de mon pays, Mme Estrella de Carazo, qui est à la tête de la délégation accompagnant l'orchestre symphonique des jeunes de Costa Rica, ainsi que la présence de ces jeunes Costariens qui, après avoir montré leur talent au Kennedy Center, du district de Colombia, et à la Maison Blanche, sur invitation particulière de l'épouse du Président des Etats-Unis, ainsi que dans diverses parties des Etats-Unis, vont couronner leur tournée par un concert donné ici.

140. En réalité, bien au-delà des paroles fort limitées que je viens de prononcer, le Costa Rica souhaite que ces jeunes soient notre armée, nos armes, et qu'avec leurs instruments de musique, ils viennent vous parler du désarmement dans la langue universelle de la musique et vous montrer un peu de ce qu'on peut accomplir avec de la bonne foi, pour que le Seigneur nous donne la paix.

141. M. CHISSANO (Mozambique) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est avec une grande admiration à votre égard que j'accepte le privilège qui m'est offert de prendre la parole à la dixième session

extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement que vous dirigez de façon exceptionnelle comme vous l'avez fait pour les trois dernières sessions. La délégation de la République populaire du Mozambique salue en vous la compétence éprouvée qui vous a permis de mener à bonne fin ces sessions avec l'efficacité la plus grande. Nous saluons votre pays pour le rôle remarquable qu'il a joué en prenant avec les pays non alignés cette initiative sans précédent.

142. Notre hommage va plus particulièrement au Secrétaire général dont le dynamisme inlassable et l'attachement indubitable à ses responsabilités se traduisent dans les efforts qu'il déploie dans le domaine toujours plus ardu du désarmement.

143. La République populaire du Mozambique consacre l'article 24 de sa constitution au principe du désarmement universel de tous les Etats, à la transformation de l'océan Indien en zone de paix exempte d'armes nucléaires et à l'attachement à une politique de paix, le recours à la force ne pouvant être envisagé qu'en cas de légitime défense.

144. Très récemment dans cette salle, au cours de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, le Président de la République populaire du Mozambique, M. Samora Moïses Machel, disait à cet égard avec force :

«Le désarmement est une nécessité fondamentale si nous voulons obtenir la coopération entre Etats, dans la paix et la sécurité. Nous nous inquiétons énormément des recherches très poussées faites pour augmenter la puissance d'armes de destruction capables d'anéantir totalement la vie sur notre planète.

«En conséquence, la République populaire du Mozambique défend le principe d'un désarmement universel et général et de la cessation immédiate de la course aux armements pour tous les types d'armes de destruction massive. A cet égard, la République populaire du Mozambique félicite les peuples européens de leur succès dans leur politique de détente européenne, tout en exprimant sa conviction que ce processus ne devrait pas se limiter à une partie du monde, mais devrait au contraire être universel en tant que facteur constant dans les relations internationales.

«Nous tenons à appuyer fermement la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui traiterait de ce problème; c'est là une mesure importante en vue de la tenue d'une conférence mondiale sur le désarmement⁵.»

145. Nous sommes heureux que cette session extraordinaire soit devenue une réalité. Nous espérons que la Conférence mondiale sur le désarmement aura lieu bientôt, au moment opportun pour qu'elle soit utile et valable.

146. Ce n'est pas à la légère que nous avons défini ces principes comme étant des facteurs devant inspirer le peuple du Mozambique aussi bien que la politique

étrangère de notre pays. Depuis 10 ans, nous avons mené une lutte de libération nationale populaire, étape finale de notre résistance séculaire contre le colonialisme et l'impérialisme. Au cours de cette période, difficile mais pleine d'enseignement, de l'histoire du Mozambique, nous avons pu connaître ce qu'étaient les horreurs d'une domination coloniale déshumanisante. Pendant cette guerre cruelle, nous avons été exposés à la terreur et la destruction d'une guerre d'agression coloniale et impérialiste.

147. C'était une lutte pour la conquête de l'indépendance totale et complète de notre pays, ce qui signifie la conquête du droit à choisir notre destin et nos amis. Nous avons lutté pour acquérir le droit de créer notre propre culture, de développer notre économie et de faire progresser notre peuple dans le domaine politique et social.

148. Notre victoire sur le colonialisme portugais, l'un des types les plus rétrogrades et les plus dégradants de colonialisme et d'impérialisme international, a donné naissance à la libération du peuple mozambicain en tant que peuple individuel qui a pu affirmer sa personnalité et recouvrer sa terre natale et ses ressources naturelles dans l'intérêt et au bénéfice de tous.

149. Tout cela a été le résultat des sacrifices consentis et du sang versé par des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants du Mozambique, victimes des bombes au napalm et d'autres types d'armements de destruction massive utilisés aveuglément contre notre population par les colonialistes portugais et leurs séides impérialistes.

150. C'est parce que nous avons tant lutté que nous devons préserver notre victoire, raffermir notre indépendance, développer le potentiel économique de notre pays et accélérer notre croissance culturelle et sociale. L'un des éléments déterminants de la poursuite de ces buts est l'existence d'un climat de paix universelle et de sécurité internationale.

151. Le colonialisme et tout système qui subjugue et dépouille de leurs biens les peuples, appliqué par les puissances impérialistes, a été et continue d'être l'une des causes principales de la course aux armements, des guerres mondiales ou de la prolifération des conflits et des affrontements locaux.

152. D'autre part, le fait que les ex-métropoles ou les ex-puissances coloniales s'emploient par tous les moyens à maintenir leur influence dans leurs anciennes colonies, en nourrissant l'arrière-pensée de poursuivre leur exploitation afin de les maintenir dans le sous-développement, crée des tensions entre les peuples qui veulent la vraie liberté et leur gouvernement qui, malheureusement, cède aux pressions de leurs anciens maîtres coloniaux et des autres puissances impérialistes. Ce genre de situation qui règne sur notre continent, en particulier parce qu'il est dû au fait que subsistent les derniers bastions du colonialisme en Afrique, nous préoccupe au plus haut point.

153. L'existence des régimes racistes en Afrique du Sud et en Rhodésie constitue non seulement une menace pour la paix et la sécurité dans cette région, mais égale-

⁵Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Séance plénière, 17^e séance, par. 83 à 85.

ment un très grand danger pour la paix et la sécurité dans le monde. Qui plus est, les puissances impérialistes continuent de renforcer militairement ces régimes, tout en améliorant les conditions qui permettent à l'Afrique du Sud de mettre au point des armes nucléaires.

154. Du fait des politiques d'agression de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, certains pays africains sont devenus des victimes innocentes d'agressions militaires quotidiennes organisées pour déstabiliser leur progrès économique et leur développement et pour supprimer leur appui total aux luttes de libération nationale menées par les peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

155. Il n'en demeure pas moins que l'origine de cette situation de tension en Afrique australe est due à la présence persistante dans la région du colonialisme, du racisme et de l'impérialisme. C'est ce qui explique l'accroissement des armements en Afrique. C'est leur présence qui oblige les Etats indépendants de la région, malgré leurs ressources limitées, à consacrer des sommes énormes aux armes pour leur propre défense. C'est le colonialisme, le racisme et l'impérialisme qui obligent ces pays à demander une aide militaire de leurs alliés afin de se protéger des menaces qui planent quotidiennement sur leur indépendance.

156. En tant que considération primordiale, il s'ensuit que le désarmement en Afrique ne signifie pas autre chose que l'élimination totale du colonialisme, du néocolonialisme et de l'impérialisme. C'est pourquoi l'appui donné aux mouvements de libération nationale, par tous les moyens, y compris la fourniture d'armements est un élément important en faveur du désarmement lui-même. Toute guerre de libération nationale est une guerre qui tend à amener la paix.

157. Nous avons mentionné l'Afrique à titre d'exemple, mais cette situation est aussi celle du Moyen-Orient où l'existence du sionisme et des pratiques impérialistes mène au stockage des armements. Dans le cas du Moyen-Orient, le désarmement implique l'élimination totale du sionisme, la restitution des territoires arabes occupés et le rétablissement des droits du peuple palestinien. En Corée, le désarmement signifie le retrait des troupes américaines et de leurs arsenaux, et ensuite la réunification pacifique du pays. Des situations semblables pourraient être décrites dans de nombreuses autres régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

158. A cette étape, je voudrais rappeler que la responsabilité primordiale de cette situation incombe aux pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Malheureusement, d'après ce dont nous sommes les témoins aujourd'hui, il semble que leur attitude n'a guère varié. Alors que tous nos efforts sont orientés vers la recherche d'une solution durable du problème du danger résultant d'une nouvelle guerre atteignant des proportions mondiales, nous notons avec découragement que, proche de ce forum, se déroule une réunion de l'OTAN dont les objectifs sont évidents pour tous ceux d'entre nous qui ont l'expérience du caractère agressif de cette organisation.

159. Comment devons-nous interpréter ce comportement des membres de l'OTAN? On est tenté de demander si ceux-ci s'intéressent vraiment à tous les efforts faits pour la réunion de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement général et complet, ce qui signifie paix, sécurité, liberté et progrès pour les peuples. Nous ne pensons pas qu'ils s'y intéressent. Si l'on analyse les résultats de cette réunion, on peut conclure que les membres de l'OTAN se sont engagés à renforcer leur capacité militaire et à réorganiser leur coordination dans tous les domaines militaires. N'auraient-ils pas pu choisir un meilleur moment pour se réunir à cette fin?

160. L'autre aspect, qui trouble davantage encore les peuples d'Afrique et l'humanité tout entière, c'est que l'on a mentionné une extension de ces activités à l'Atlantique Sud.

161. L'OTAN a très clairement l'intention de continuer à dominer notre continent. La France, La Belgique, les Etats-Unis d'Amérique, la République fédérale d'Allemagne et la Grande-Bretagne — depuis longtemps chefs de file du colonialisme sur notre continent — se présentent maintenant comme les protecteurs de l'Afrique indépendante. Il y a moins de trois ans, tous ces pays appuyaient, sur le plan matériel comme sur le plan diplomatique, le colonialisme portugais, alors que nous luttions pour notre libération et notre indépendance nationales. Ces mêmes pays soutiennent encore, même maintenant, d'une façon ou d'une autre, les régimes racistes de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie et l'un d'entre eux, la France, occupe toujours illégalement l'île de Mayotte, dans les Comores, partie intégrante d'un Etat africain indépendant, et intervient pour supprimer la liberté de la population du Sahara Occidental.

162. Cependant, c'est la France qui réunit une conférence au cours de laquelle on recommande la création d'une force de défense dite panafricaine. Nous ne pensons pas, au Mozambique, qu'un pays colonialiste peut défendre ou contribuer à défendre l'indépendance de l'Afrique. Nous pensons qu'une telle force, composée d'Africains mais créée à l'initiative des Européens, n'a d'autre but que de défendre les intérêts impérialistes et colonialistes de l'Europe. Cette force n'a d'autre but que de détruire l'unité des Etats africains. En d'autres termes, elle tend à reconquérir le continent africain tout entier. C'est pourquoi nous dénonçons énergiquement ces manœuvres impérialistes.

163. Nous rappelons aux pays de l'OTAN directement impliqués dans ces manœuvres que les pays qui ont dû lutter durement pour leur indépendance n'ont pas besoin de leur avis afin de savoir qui est l'ennemi de l'Afrique. Nous connaissons tous ceux qui étaient de notre côté pendant les moments difficiles de notre lutte pour l'indépendance nationale. Nous ne devons jamais oublier qu'en tête de la liste de ces amis se trouvent tous les pays socialistes, y compris l'Union soviétique et Cuba, que certains pays occidentaux essaient de faire passer pour nos ennemis. Ayant lutté pour notre indépendance, nous n'avons pas besoin que l'on nous dise

la valeur de cette indépendance. Nous la connaissons, et nous saurons toujours comment préserver notre liberté.

164. C'est dans le cadre de notre indépendance que nous voulons établir de bonnes relations avec le monde entier. L'attitude de la France, de la Belgique, de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique et de la Grande-Bretagne est en contradiction totale avec les efforts que nous faisons à cette session pour créer un climat de confiance entre tous les Etats. Puissent ces pays accepter nos critiques comme constructives afin de corriger leurs erreurs.

165. Plus préoccupée que jamais du problème de la prolifération et de la diffusion alarmante des armes nucléaires dans diverses parties du monde, la République populaire du Mozambique saisit cette occasion pour rappeler à la communauté internationale les dangers bien connus qui accompagnent toute explosion nucléaire. Nous réaffirmons ici que la création de zones dénucléarisées contribuerait grandement à l'établissement d'un climat de sécurité pour les pays de ces zones. La République populaire du Mozambique espère que la déclaration approuvée par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, en 1964, sera observée et que l'objectif de cette déclaration, qui était la défense du continent africain contre les armes nucléaires, sera effectivement atteint.

166. Dans ce contexte, nous nous félicitons du Traité de Tlatelolco dont le but est de protéger l'Amérique latine des armes nucléaires.

167. La République populaire du Mozambique appuie également toutes les mesures pouvant mener à la dénucléarisation du reste du monde. Comme nous l'avons déjà déclaré, la dénucléarisation de l'océan Indien et sa transformation en une zone de paix est l'un des principes qui figurent dans notre constitution. Nous voulons voir ce vaste océan — où naviguent des bateaux de différentes nations — libéré de toute prolifération d'armes nucléaires et également des bases militaires impérialistes étrangères.

168. L'accroissement de la tension militaire dans cet océan est un empiétement sur la souveraineté des pays de la région, qui pourrait conduire à l'escalade de conflits armés sur une échelle beaucoup plus large, au point que les puissances nucléaires pourraient, d'une façon ou d'une autre, utiliser leurs armements à grande puissance meurtrière. Le démantèlement des bases impérialistes et la réduction des armes stratégiques et des forces stationnées dans cet océan auraient dû intervenir depuis longtemps. Il faut prendre rapidement des mesures concrètes afin de remédier à cette situation avant qu'il soit trop tard. Etant donné son importance pour le commerce mondial en tant que route maritime internationale, l'océan Indien ne peut être transformé en un lac fermé; il ne peut pas davantage être converti en un foyer de tension permanente, ou en une scène pour une démonstration de puissance. Gardant à l'esprit ces préoccupations, nous estimons donc que, conformément au désir exprimé par les pays riverains et aux principes proclamés par les pays non alignés, il est nécessaire

de convoquer une conférence mondiale sur l'océan Indien.

169. Pour ce qui est du problème des armes de destruction massive, nous constatons avec une grande appréhension la tendance actuelle de certains pays de l'OTAN à accroître la production de leurs armes de destruction et, plus particulièrement, à augmenter leur puissance et leur rayon d'action, comme si elles ne trouvaient pas suffisantes les atrocités commises au cours des deux dernières grandes guerres mondiales.

170. Les guerres impérialistes et coloniales en Afrique, en Indochine et au Moyen-Orient ont été utilisées pour expérimenter des armes chimiques, toxiques, bactériologiques et toutes les armes de destruction massive. Ces expériences criminelles bien connues, poursuivies contre l'humanité, nous obligent à condamner avec véhémence et vigueur les manœuvres impérialistes destinées à saper les efforts faits pour mettre un terme à la production de nouveaux types d'armes de destruction massive, telles que la bombe à neutrons, et pour obtenir l'élimination totale de ces armes déjà existantes.

171. Mon pays réproouve également l'utilisation de techniques de modification de l'environnement à des fins militaires. Ce genre d'armement met en péril nos écosystèmes, ce qui pourrait mener à une catastrophe écologique majeure entraînant la perte de millions de vies humaines.

172. L'impérialisme veut nous faire accroire que la faim, la misère, la maladie et même l'analphabétisme — soit, pris collectivement, le sous-développement — découlent de l'inflation actuelle. De toute évidence, l'impérialisme s'est embarqué dans une campagne ridicule afin de camoufler le fardeau que fait peser l'industrie de guerre sur le budget des Etats.

173. Plusieurs des orateurs qui m'ont précédé ont dit que la course aux armements a aggravé les difficultés financières à l'échelle du globe, notamment dans le cas des pays sous-développés que les circonstances contraignent à détourner, contre leur gré, une partie importante de leurs dépenses vers les armements, même à des fins bien limitées de légitime défense. Je m'abstiendrai de citer des données statistiques; d'autres orateurs ont déjà, avec éloquence, mis en relief l'inégalité qui existe entre les sommes astronomiques allouées, dans les budgets, aux armements et la portion congrue de la production de biens essentiels allouée à l'humanité.

174. Une prise de conscience nationale toujours plus marquée et la lutte que mènent les peuples pour obtenir une indépendance économique et politique authentique représentent une menace pour les monopoles des pays impérialistes. C'est pourquoi ils n'hésitent pas à ourdir des complots sinistres afin de maintenir tout un continent sous leur domination.

175. Nous pensons que, dans cette situation complexe, c'est seulement en créant une atmosphère sûre et pacifique de liberté qu'il sera possible de consacrer des fonds à la promotion de l'établissement d'une coopération économique, culturelle et sociale entre les nations pour leur profit mutuel, sans qu'il y ait d'intentions fourbes de la part de quelque partie que ce soit.

176. La République populaire du Mozambique estime qu'il faut encourager toutes les initiatives susceptibles de contribuer au désarmement général et complet pour lequel les pays non alignés et les pays socialistes, avec tous les autres pays épris de paix de par le monde, luttent depuis longtemps. Dans cette perspective, nous souhaitons voir toutes les puissances nucléaires mener activement de sérieuses négociations conduisant à un désarmement général et complet. C'est pourquoi nous félicitons l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique pour les progrès qu'ils ont faits jusqu'à présent dans les négociations bilatérales qu'ils poursuivent, et nous désirons vivement voir ces efforts aboutir, dans un avenir proche, à des accords plus efficaces, plus complets et plus durables.

177. S'agissant des mécanismes de négociation, nous estimons que tous les pays Membres de l'Organisation des Nations Unies devraient prendre largement part à la discussion des problèmes qui se posent et au processus de prise de décision. Nous appuyons l'opinion selon laquelle les organes existants devraient être étroitement liés à l'Assemblée générale. Une étude approfondie des propositions présentées par le mouvement des pays non alignés préparerait sans aucun doute la voie à des solutions acceptables dans ce domaine.

178. Les progrès réalisés en matière de techniques de l'énergie nucléaire sont indiscutablement l'un de ces merveilleux triomphes de l'homme dans les efforts qu'il entreprend. Le développement de la science et de la technique constitue un patrimoine pour l'humanité et, en tant que tel, doit être utilisé pour créer de meilleures conditions de vie pour tous et partout.

179. Aujourd'hui, c'est le dernier jour du débat général de la dixième session extraordinaire. Avec du recul, nous pouvons nourrir un certain optimisme. En effet, la majorité de ceux qui ont pris la parole devant l'Assemblée ont, sans ambages et avec sincérité, exprimé leur désir et leur volonté d'œuvrer pour le succès du désarmement. On trouve, dans leurs discours, beaucoup d'idées positives et fort utiles. Nous espérons que nous parviendrons à un juste consensus dont on trouvera le reflet dans le document final. Avant tout, nous espérons que les pays qui, depuis longtemps, érigent systématiquement des obstacles sur notre voie écouteront, cette fois-ci, la voix de la raison et, par voie de conséquence, coopéreront à la mise en œuvre des décisions que nous prendrons tous.

180. M. HUSSAIN (Maldives) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, compte tenu du fait qu'en 1961, la Yougoslavie, sous la conduite inspirée du président Tito, a été l'un des fondateurs de la noble philosophie du non-alignement, c'est une coïncidence agréable et appropriée que cette importante session historique de l'Assemblée générale consacrée au désarmement se déroule sous la présidence d'un éminent homme d'Etat yougoslave. C'est avec un plaisir tout particulier que ma délégation prend part à ce débat général sous votre direction avisée. D'ailleurs, en présidant aux débats des trois dernières sessions de l'Assemblée générale, vous avez donné un brillant exemple de justice, de sagesse et de doigté.

181. La République des Maldives, membre du mouvement des pays non alignés, rappelle que l'idée d'une session extraordinaire consacrée au désarmement a été lancée lors du premier sommet des pays non alignés à Belgrade, en 1961. Les nations non alignées, qui représentent la majorité des populations du monde, sont particulièrement conscientes de la crainte mêlée d'impuissance découlant de la course aux armements. C'est une course aux multiples facettes qui affecte la vie de tout être humain sur terre. Le fait même qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement se tienne, session à laquelle tous les Etats Membres participent sur un pied d'égalité, est donc la preuve du souci et du désir de chacun de participer activement à la recherche d'une solution au problème. La session extraordinaire représente une décision de grande portée capitale pour les relations internationales. Tous les Etats Membres espèrent en effet établir une coopération constructive entre nations pour alléger la tension mondiale afin de résoudre les problèmes accumulés dont dépendent tant les relations internationales. Nous devons nous engager à dissiper la méfiance qui règne entre les nations du fait de la spirale de la course aux armements. Nous ne pouvons nous permettre de méconnaître le gaspillage colossal de ressources humaines et matérielles — ressources qui doivent servir à améliorer les conditions de vie de tous les peuples du monde.

182. Des peuples à l'expérience et à l'idéologie différentes donnent à la menace que crée la course aux armements des vocables divers. Mon pays, les Maldives, l'un des plus petits Etats Membres de l'Organisation, partage, avec les Etats Membres ayant les mêmes dimensions et la même idéologie, l'opinion selon laquelle la course aux armements est l'un des plus grands périls du monde d'aujourd'hui. Le monde dans son ensemble reconnaît que la menace de guerre est plus imminente de nos jours qu'à toute autre époque depuis la deuxième guerre mondiale. Ma délégation attache une grande importance à cette session, compte tenu des graves dangers inhérents à la course aux armements et à l'accumulation de potentiel militaire en différents points du globe. Notre pays, parce qu'il est petit et pacifique, se trouve dans une situation tout spéciale, unique en vérité. De son patrimoine, notre peuple a hérité un mode de vie tranquille. Il connaît la valeur de la paix et de la concorde depuis fort longtemps. Nous ne pouvons donc, dans nos rêves les plus extravagants, imaginer que nous sommes happés par les jouets destructeurs que crée l'homme.

183. Aujourd'hui les peuples du monde sont de plus en plus asservis aux créations de l'homme. La valeur de la vie et le courage sont tenus pour moins importants que les armements automatisés et commandés à distance en cas de guerre. Les nations du monde se laissent inconsciemment aller à la tentation de créer des arsenaux de ces armes au lieu de former des armées disciplinées et de nouer des liens d'amitié avec d'autres nations. La possession d'armes sophistiquées fait donc que même les plus couards peuvent faire la guerre.

184. Posons-nous donc la question : où nous mènent toutes ces ventes d'armes entre les nations ? Serions-

nous en train de préparer la guerre ? Pourquoi cette accumulation d'armes ? Etant donné qu'il n'y a pas de guerre et que nous avons d'énormes stocks d'armes sophistiquées, la tentation n'est-elle pas grande pour l'homme de se lancer dans une guerre ou ne serait-il pas pour le moins tenté d'essayer ses possessions simplement pour prouver qu'elles ne sont que des possessions ? Tous ces facteurs composent un tableau effroyable alors que les pays qui produisent du matériel de guerre moderne se lancent dans des guerres publicitaires ou cherchent à s'ouvrir des marchés pour leurs produits. Le reste du monde devient victime de cette tentation humaine. Aujourd'hui, les accords d'amitié entre pays sont soutenus par des cadeaux d'armes. N'est-il donc pas possible de se faire des amis en échangeant des cadeaux plus pacifiques ?

185. Aujourd'hui, le monde traverse une ère nucléaire. Nous nous rappelons encore, comme si cela s'était produit hier seulement, les bombes atomiques qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki en août 1945. Les destructions subies par le peuple japonais et le traumatisme qu'il a subi nous ont appris les horreurs de la puissance nucléaire lorsqu'elle est utilisée à des fins de destruction. Nous devons accepter le fait que maintenant, les armes nucléaires, de par leur nature, posent la question de la survie de la race humaine. En même temps, les armes nucléaires et thermonucléaires menacent l'existence même de la race humaine à l'échelle universelle.

186. Nous parlons d'un pouvoir dont les ravages se font sentir pendant plusieurs décennies. Il provoque des désordres physiques et des troubles psychologiques. Les armes nucléaires ne provoquent pas seulement d'immenses dommages et d'immenses pertes de vies, elles sont la négation totale de l'existence même de l'homme car elles détruisent non seulement la vie mais la véritable essence de l'être et tout ce qui fait la noblesse de la vie humaine.

187. Les Nations Unies ont condamné les armes nucléaires, en 1946, dès la première session de l'Assemblée générale. Et, même à ce moment, la première résolution avait été hautement appréciée. Plusieurs mesures partielles ont été prises dans la lutte pour le désarmement complet, tant par les Nations Unies que par voie de négociations internationales, multilatérales et bilatérales. Mais les résultats tangibles en matière de désarmement ne sont pas évidents. Tandis que l'anxiété demeure, la course aux armements classiques et nucléaires prend de la vitesse. Des améliorations techniques considérables ont été apportées à la précision de lancement des ogives nucléaires, stratégiques et tactiques, et cela nous mène — c'est effroyable — à une stratégie nucléaire du premier attaquant.

188. Parmi quelques-unes des résolutions subséquentes de l'Assemblée générale, sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires, la résolution 1653 (XVI) adoptée au cours de la seizième session de l'Assemblée générale, en 1961, vaut la peine d'être rappelée. Il y a presque 20 ans que la communauté internationale estime que la course aux armements, tout particulièrement

dans les domaines nucléaire et thermonucléaire, a atteint un palier dangereux qui exige que toutes les mesures préventives possibles soient prises pour protéger l'humanité et la civilisation du risque d'une catastrophe nucléaire ou thermonucléaire.

189. Dix-sept ans ont passé depuis lors, et la technique nucléaire n'a fait que s'améliorer à un rythme incroyable. Toutes les menaces qui existaient à l'époque se sont accrues dans des proportions effroyables. Si la communauté internationale avait fidèlement respecté les déclarations de l'époque, ma délégation estime que l'on n'aurait pas été obligé de réunir une session extraordinaire de l'Assemblée générale spécialement consacrée à ce sujet.

190. De temps à autre les moyens d'information nous parlent d'événements qui atteignent profondément la majorité sans défense du monde. Il s'agit d'événements qui ont lieu en raison d'accidents ou de contretemps mettant en cause des engins nucléaires. Récemment, une nouvelle de ce genre a causé une inquiétude désagréable dans certains pays parmi les plus avancés sur le plan de la technique. C'était un accident qui s'est terminé beaucoup mieux qu'on aurait rêvé. Il s'est produit dans un pays où la richesse et la technologie sont à portée de main pour servir la recherche. Que serait-il advenu si un incident de ce genre s'était produit dans un pays pauvre sans connaissances et sans savoir-faire techniques, livré à lui-même pour essayer de prévenir le sort fatal qui lui était réservé. Peut-être qu'aucun être humain ne serait là pour nous raconter ce qui se serait passé avant que le pays tout entier ne soit balayé de la planète. Le fait est que la majorité du monde se trouve dans cette situation sans défense et sans recours. En ce moment même, des ogives nucléaires et thermonucléaires tournent au-dessus de nos pays ou voyagent au fond des océans qui les entourent. Les Nations Unies doivent maintenant s'attaquer à la tâche essentielle qui est d'informer plus activement les peuples du monde de tous les dangers possibles qui les menacent afin qu'ils se préparent à les éviter.

191. Depuis que le monde a condamné la production des armes nucléaires et thermonucléaires ainsi que les armes de destruction massive, il se trouve que les pays nucléaires qui produisent de telles armes fournissent au monde de moins en moins de renseignements. On ne nous informe guère sur les développements récents ou sur la puissance de ces armes. Le monde ne sait pas grand-chose actuellement du potentiel nucléaire et des progrès accomplis par ces pays.

192. "L'erreur est humaine." Ce que je viens de vous raconter nous menace tous. Même les pays les plus avancés sur le plan technologique se posent aujourd'hui le problème de la sécurité du stockage des déchets atomiques. Essayons donc d'envisager un instant la moindre possibilité d'erreur humaine. Le résultat pourrait être la perte de nombreuses vies innocentes. Comment alors pourrions-nous justifier un tel événement ? Ne serait-ce que pour cette raison, nous devons exiger une interdiction générale et complète de la production des armes nucléaires ou thermonucléaires. Les Maldives

croient fermement que, pour que le désarmement général et complet devienne une réalité, il faut accorder la plus haute importance aux armes nucléaires. Tous les Membres de notre Organisation doivent se donner la main pour appuyer l'interdiction complète des armes nucléaires. Tous les représentants des pays Membres qui ne possèdent pas d'armes nucléaires doivent être fermes pour demander aux nations d'apporter des restrictions régionales en créant par exemple des zones exemptes d'armes nucléaires. Les Maldives sont particulièrement fières d'être associées aux pays de leur région pour faire de l'océan Indien une zone de paix à l'abri des conflits des grandes puissances et de leurs rivalités. Nous estimons que la résolution 2832 (XXVI) de l'Assemblée générale déclarant l'océan Indien zone de paix donne une extrême importance à sa mise en application afin d'instaurer l'indépendance et la sécurité véritables des Etats de la région.

193. Nous souhaiterions voir toutes les nations du monde réduire de plein gré leurs dépenses d'armements. Nous devons cesser de parler des autres nations et de ce qu'elles n'ont pas fait. Parlons plutôt de nous-mêmes et des mesures positives que nous allons prendre de notre plein gré. Nous devons être plus positifs et plus sincères à propos du désarmement. Nous n'avons ni temps ni argent à gaspiller lorsque les peuples du monde réclament de la nourriture, des abris, des soins médicaux et l'éducation. Les nations du monde doivent cesser de gaspiller les vastes ressources de notre planète dans des moyens de destruction de la vie humaine. Cette session extraordinaire est une occasion rêvée pour permettre à la communauté internationale de faire lever un espoir véritable de plus grands progrès vers le désarmement. Nous ne demandons pas une révolution en matière de désarmement, mais une résolution pacifique et efficace du problème. Ce problème doit être résolu dans un esprit nouveau. Nous devons refuser les anciennes politiques de force et de domination que certaines nations imposaient aux autres. Nous devons rechercher des relations internationales justes et véritables grâce à un système démocratique.

194. Etant donné que toutes les nations ne disposent pas de possibilités égales, il est indispensable que les grandes puissances du monde adoptent des initiatives qui inspireront confiance aux autres nations afin de parvenir à un désarmement rapide. Nous parviendrons ainsi petit à petit à l'égalité grâce à une répartition des responsabilités universellement acceptable, dans un respect mutuel entre les superpuissances et les pays non nucléaires.

195. Mon pays estime que cette importante session de l'Assemblée générale a suscité un intérêt véritable et positif de la part de la communauté internationale, propice à créer les conditions nécessaires pour résoudre le problème du désarmement. Par conséquent, cette occasion unique d'agir ensemble et d'un commun accord pour résoudre le problème du désarmement mondial sera pleinement utilisée par toutes les nations, grandes et petites, selon leurs possibilités. Ainsi, nos actes et nos accords communs donneront à l'humanité la perspective lumineuse d'un avenir plus sûr.

196. M. MAKOBERO (Burundi) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord m'associer aux représentants qui m'ont précédé à cette tribune pour vous exprimer les vives félicitations de la délégation de la République du Burundi pour votre élection à la présidence de cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, consacrée au désarmement.

197. La façon dont vous avez dirigé avec sagesse, compétence et habileté diplomatique les travaux de la trente-deuxième session et ceux des deux sessions extraordinaires précédentes consacrées au Liban et à la Namibie est un gage de succès pour la session en cours.

198. Qu'il me soit permis de saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer à M. Waldheim, secrétaire général, les sentiments de très haute estime que lui porte le gouvernement de mon pays pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour le maintien de la paix entre les nations et l'établissement d'un nouvel ordre politique et économique international de nature à établir la justice pour toute l'humanité.

199. Les sages directives que le Secrétaire général nous a données à l'ouverture de cette session extraordinaire serviront de base solide dans nos délibérations et guideront nos travaux vers des conclusions qui, je l'espère, apaiseront l'inquiétude de l'humanité entière qui a les yeux tournés vers nous, en ce moment d'incertitude pour son avenir sur cette terre fragile.

200. Comme l'a bien précisé la semaine dernière le Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, le mouvement des non-alignés n'est pas "un troisième bloc équidistant des uns et des autres dans un monde bipolaire, [il] constitue réellement une force dynamique, dont la vocation universelle se vérifie devant tous les événements d'importance". [12^e séance, par. 4.]

201. Il ne peut y avoir d'événement plus important que cette session extraordinaire consacrée au désarmement dont l'idée est née à Belgrade en 1961, au cours de la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés. L'idée ne se serait peut-être pas concrétisée si celui-là même qui défend avec force et persévérance les idéaux du mouvement des pays non alignés, le maréchal Tito, président de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, ne l'avait pas ravivée à la dernière Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés à Colombo en 1976. C'est un honneur qui m'échoit de rendre ici un hommage bien mérité à ce grand leader yougoslave pour sa contribution à l'entente et à la paix entre les nations.

202. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, tous les Etats indépendants et souverains de notre planète se rencontrent ici pour étudier, définir et fixer les voies et moyens d'assurer notre survie et l'avenir des générations futures. Un nombre impressionnant de chefs d'Etat et de gouvernement ont tenu à rehausser de leur propre présence les actuelles assises de l'Assemblée générale, prouvant ainsi l'importance toute particulière qu'ils attachent à la réduction de la course aux armements et au processus du désarmement.

203. Des organisations non gouvernementales sont venues du monde entier pour prier les Etats Membres de

préserver l'humanité du fléau de la guerre. L'occasion est opportune, il faut la saisir tant qu'il est encore temps, afin de prévenir la répétition des événements de triste mémoire d'Hiroshima et de Nagasaki. Tout le monde en convient avec moi; si ces tristes événements se reproduisaient, il se pourrait que, cette fois-ci, il n'y ait pas de survivants pour en parler aux générations futures ni de générations futures pour en évaluer les effets dévastateurs.

204. Depuis 1945, il faut bien le reconnaître, des efforts ont été faits, des contacts ont été établis, des accords ont été conclus, des conventions et des traités ont été signés, pour essayer de prévenir le danger d'une nouvelle guerre mondiale. Ce qui a été accompli cependant est presque insignifiant par rapport à ce qui devrait être accompli pour écarter tout danger d'une nouvelle guerre, surtout d'une guerre nucléaire.

205. En effet, le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau⁹, traité tripartite de Moscou de 1963, tout en ayant réduit le danger de contamination de l'organisme humain par les éléments radio-actifs nuisibles, n'est pas à proprement parler une étape en avant vers la réduction de la course aux armements et encore moins vers le désarmement. En effet, ce traité n'a pas empêché la continuation des essais nucléaires souterrains et il n'a pas contribué à la destruction des quantités immenses d'armements nucléaires dont disposaient les trois puissances nucléaires lors de la signature du Traité. Cet état de choses a évidemment poussé d'autres Etats, ne disposant pas encore de la même puissance en armements nucléaires, à continuer les essais dans l'atmosphère.

206. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, signé en 1968, tout en ayant compliqué la procédure des échanges internationaux et du commerce des matières, fournitures et techniques nucléaires, n'a pas empêché, au cours des 10 années qui ont suivi, que le nombre des puissances nucléaires et des pays possédant la capacité technologique de fabriquer la bombe atomique, se chiffre à plus d'une douzaine. Et la contamination continue, sous prétexte d'acquisition de l'énergie atomique à des "fins pacifiques".

207. Plus que jamais toutes les nations de la terre, sans exception aucune, consacrent d'énormes sommes d'argent aux armements.

208. S'adressant à l'Assemblée générale lors de la trente-deuxième session, M. Muganga, ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Burundi, a tenu à souligner cette course effrénée aux armements en ces termes :

"La question du désarmement a une importance vitale pour sauvegarder et consolider la paix et la sécurité internationales... Au stade actuel des négociations, ma délégation constate avec regrets que peu de progrès tangibles ont été réalisés. Au contraire, de nouvelles formes d'armes de destruction plus perfectionnées continuent de faire leur appari-

tion, de même que la liste des pays capables de se doter d'armes nucléaires ne cesse de s'allonger. Les budgets militaires suivent une progression inquiétante. Chaque année, plus de 300 milliards de dollars sont engloutis dans les dépenses militaires. De nombreux savants consacrent leur temps à faire des recherches sur les moyens les plus meurtriers..."

209. Quelle peut être alors la raison profonde de cette contradiction entre le souhait de désarmer et la ferme détermination de s'armer avec les moyens les plus perfectionnés que la science et la technologie aient pu inventer ?

210. De l'avis de ma délégation, les obstacles au désarmement et à la réduction de la course aux armements peuvent se résumer en cinq points : premièrement, la détermination de certains Etats à maintenir le *statu quo* et à garder l'hégémonie sur les autres; deuxièmement, la méfiance entre les nations et l'inquiétude permanente pour leur sécurité; troisièmement, l'impossibilité de trouver des solutions adéquates aux conflits qui persistent dans certains points du globe; quatrièmement, la perpétuation du colonialisme, système ignoble d'exploitation de l'homme par l'homme; cinquièmement, l'injustice dans les rapports économiques internationaux.

211. Il est évident que, dans les relations internationales, les grandes puissances essaient de manœuvrer constamment pour maintenir la situation actuelle en leur faveur et lutter contre tout ce qui peut apporter une modification quelconque à leur hégémonie mondiale. Or, la réduction de la course aux armements et le processus du désarmement s'attaquent précisément au meilleur moyen qu'ils aient à leur disposition : l'hégémonie militaire à travers le monde entier.

212. Les grandes puissances doivent reconnaître et accepter que l'équilibre des forces est une condition *sine qua non* pour le succès dans le processus du désarmement et que le retrait des bases militaires stationnées sur les territoires des autres est absolument nécessaire. Toutes les nations, grandes ou petites, ont peur les unes des autres et doivent s'armer le plus possible pour assurer leur sécurité. Une sécurité fondée sur la rivalité dans les armements est cependant précaire. La sécurité collective doit être la meilleure garantie, comme nous l'a bien précisé le Secrétaire général dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de cette session extraordinaire :

"Les dernières années ont fait apparaître la difficulté d'arrêter une course aux armements dont l'élan semblait impossible à maîtriser. Les nations acquièrent des armes parce que, comme l'a fait remarquer le Président, elles se méfient les unes des autres et parce qu'elles espèrent obtenir une protection contre une attaque éventuelle. Mais une sécurité fondée sur les armes est d'autant plus précaire que celles-ci perpétuent la méfiance et la crainte entre les nations et engendrent un risque permanent de guerre. La confiance mutuelle, la présence d'objectifs communs,

⁹Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43.

⁹Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Séances plénières*, 30^e séance, par. 130.

voilà la seule manière de remplacer les armes par la sécurité à laquelle aspirent à juste titre toutes les nations et tous les peuples.” [1^e séance, par. 46.]

213. Rien ne semble être plus illusoire que de venir parler ici de désarmement dans les pays en conflit armé au Moyen-Orient, à Chypre et au sein de la nation coréenne divisée, alors que des Etats Membres de notre Organisation internationale y encouragent les conflits et les attisent par la livraison d’armes de tout genre. De l’avis de ma délégation, il faut qu’une solution politique, juste et équitable soit trouvée.

214. Les racistes usurpateurs des territoires africains rivalisent de bravoure en Afrique du Sud, au Zimbabwe et en Namibie pour subjuguier à jamais l’homme noir sur le sol de ses ancêtres. Tant que la communauté internationale ne s’unira pas pour combattre et battre ces colonialistes impénitents, ce sera une illusion que de parler de désarmement dans le continent africain et, partant, dans le monde entier, car ce qui nous affecte aura des repercussions à l’échelle mondiale.

215. Le fossé entre les pays riches et les pays pauvres s’élargit plus que jamais. Les premiers deviennent plus riches, les seconds plus pauvres. Cet écart dans la répartition de l’économie mondiale risque lui aussi d’être à l’origine des conflits armés entre les nations.

216. Le Directeur général de l’UNESCO, s’adressant à cette Assemblée, il y a une semaine, a tenu à attirer l’attention des représentants à la présente session sur ce danger qui n’est pas moins grave que la course aux armements :

“La paix ne saurait être uniquement l’absence de conflits armés, mais implique essentiellement un processus de progrès, de justice, de respect mutuel entre les peuples, visant à garantir la construction d’une société internationale dans laquelle chacun trouve sa véritable place et ait sa part des ressources intellectuelles et matérielles du monde, et qu’une paix fondée sur l’injustice et la violation des droits de l’homme ne peut durer et conduit inévitablement à la violence.” [6^e séance, par. 299.]

217. Nous nous sommes réunis ici pour essayer de trouver les voies et moyens qui puissent nous permettre de surmonter les obstacles qui s’opposent à la recherche de la paix.

218. A ce stade de nos travaux, ma délégation ne peut pas se prononcer sur le contenu du document final qui se trouve encore en cours d’élaboration. Je tiens cependant à bien préciser qu’elle est la position de la République du Burundi sur le programme d’action à mettre en œuvre pour arrêter la course aux armements et pour aboutir au désarmement général et complet.

219. Il s’avère nécessaire que les trois grandes puissances nucléaires — les Etats-Unis d’Amérique, l’Union des Républiques socialistes soviétiques et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord — parviennent à un accord dans leurs négociations pour que d’ici peu soit signé un traité interdisant complètement les essais d’armes nucléaires et soit conclu un protocole d’accord relatif aux explosions nucléaires à des fins pacifiques, qui devrait être partie intégrante du

traité. Dès que le traité sera signé, il faut, pour la cause de la paix, que les Etats Membres, surtout ceux qui disposent déjà de l’arme nucléaire ou de la technologie pour s’en procurer, le signent et le ratifient le plus vite possible.

220. S’agissant de la non-prolifération des armements nucléaires, les Etats dotés de ces armes doivent s’engager non seulement à ne pas s’en servir contre ceux qui n’en ont pas, mais, bien plus, à les détruire, car c’est la meilleure garantie qu’ils ne s’en servent pas et que ceux qui n’en ont pas ne sentiront pas le besoin de s’en procurer.

221. Utiliser les armes de destruction massive est un crime contre l’humanité. Tous les Etats qui disposent de ce genre d’armes devraient les détruire, ce qui évitera à ceux qui n’en disposent pas encore de vouloir s’en équiper.

222. Les peuples d’Afrique, d’Amérique latine, du Moyen-Orient et du Sud-Est asiatique, tandis qu’ils étaient occupés à construire leurs jeunes nations politiquement et économiquement, se sont vu entraîner, malgré eux, dans des conflits de blocs. On entend dire que, si la troisième guerre mondiale devait avoir lieu, elle commencerait quelque part en Afrique, au Moyen-Orient, au Sud-Est asiatique ou en Amérique latine, au lieu de commencer là où les armes meurtrières sont fabriquées et où les conflits ont pris naissance.

223. La République du Burundi se prononce sans équivoque pour la dénucléarisation de ces régions, le démantèlement des bases militaires étrangères situées dans leur territoire et la création de zones de paix dans les eaux territoriales qui les entourent.

224. La délégation de mon pays a le ferme espoir que les représentants ici rassemblés essaieront d’élaborer un programme d’action efficace pouvant mener au désarmement général et complet. En faisant cela, ils auront défié les pessimistes qui prétendent que l’ONU est incapable de promouvoir avec succès un processus réel de désarmement.

Déclaration du Président

225. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l’anglais*) : Nous venons d’achever le débat général. Un nombre impressionnant d’orateurs, d’éminents hommes d’Etat venant de toutes les parties du monde, ont pris part à ce débat. En moins de trois semaines, nous avons entendu les déclarations de dirigeants et représentants de 126 Etats Membres, dont quatre chefs d’Etat, 16 premiers ministres, quatre vice-présidents et premiers ministres adjoints et 49 ministres des affaires étrangères. Nous avons également entendu le Directeur général de l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation et la culture et le Directeur général de l’Agence internationale de l’énergie atomique.

226. La présence d’un si grand nombre d’hommes d’Etat aussi éminents illustre la grande importance que le monde entier attache à cette dixième session extraordinaire et les espoirs qu’il y place. C’est la plus vaste réunion que notre Organisation ait jamais consacrée au seul désarmement. Elle souligne l’importance que tous

les gouvernements des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et l'opinion publique dans son ensemble accordent à cette question si complexe qui se pose à nous aujourd'hui.

227. Dans les déclarations que nous avons entendues durant le débat général et dans lesquelles les participants ont explicité leurs positions, nous avons pu nous rendre compte des différentes facettes, des conséquences multiples de la course aux armements et de l'accroissement vertigineux des dépenses militaires dans le monde. Les chiffres avancés et les comparaisons faites au cours du débat général ont parfois produit un effet spectaculaire.

228. Jamais dans l'histoire, l'homme n'a possédé une telle puissance destructrice de s'annihiler lui-même ainsi que le milieu dans lequel il vit. Les avertissements lancés par de nombreux dirigeants mondiaux de premier plan, selon lesquels il est grand temps que la communauté internationale et les Nations Unies s'emploient avec le plus de sérieux possible à mettre un terme à la course actuelle aux armements et à l'accumulation d'armes meurtrières, ont rencontré l'assentiment de l'Assemblée générale. Les déclarations qui ont été faites au cours du débat général nous ont naturellement mis en garde face aux nombreuses difficultés qu'il nous faut encore surmonter pour parvenir à notre objectif. Sans faire preuve d'illusions excessives ni d'un trop grand pessimisme, un certain nombre d'orateurs — tout en reconnaissant à sa juste valeur l'impact qu'aura sur l'histoire de l'humanité le moment présent et tout en faisant montre d'un degré adéquat de réalisme — ont souligné la nécessité pour les Nations Unies de déployer le maximum d'efforts pour remplacer le cercle vicieux de la rivalité, de la méfiance et des budgets militaires de plus en plus gigantesques par un climat de confiance et de compréhension mutuelles.

229. Je voudrais ajouter que j'ai le sentiment très net que tous les orateurs qui ont participé au débat général,

bien qu'ils aient parfois évalué la situation de leur point de vue particulier, ont fait en sorte d'apporter une contribution constructive à ce débat international capital sur les causes et les conséquences de la course aux armements et les moyens de la faire cesser.

230. Au cours du débat général, ainsi que pendant les travaux préliminaires du Comité préparatoire, diverses propositions, suggestions et idées intéressantes et fécondes ont été avancées quant à la manière d'aboutir à un dialogue international authentique et intense sur des mesures particulières de désarmement. Une analyse approfondie de ces propositions et suggestions ferait apparaître qu'il existe des possibilités réelles d'engager finalement ce dialogue et de mener des négociations sur le désarmement, sur une base acceptable pour tous, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives à la réalisation des aspirations sacrées de tous les pays du monde de vivre en paix, une paix fondée sur la confiance et la coopération mutuelles.

231. Parviendrons-nous à trouver cette base commune acceptable et à répondre aux espérances placées dans cette session extraordinaire? La réponse à cette question sera donnée pendant le temps dont nous disposons encore, soit moins de trois semaines. Une tâche ardue nous attend. Cependant, grâce aux encouragements et à la bonne volonté qui ont été exprimés au cours du débat général, je suis certain que nous serons en mesure, dans les jours à venir, d'arriver à un accord sur les questions vitales inscrites à l'ordre du jour de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

232. Pour conclure, je voudrais formuler l'espoir et la confiance que, après un débat général si approfondi et si constructif, nos efforts aboutiront à des résultats fructueux et concrets.

La séance est levée à 18 h 15.